

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université ZIANE ACHOUR - DJELFA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ET DES ARTS
Département des Langues



Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de
Master Académique de français
Spécialité : **SCIENCES DU LANGAGE**

Thème :

La subjectivité dans la relation des événements historiques,
Cas de quelques écrits sur la guerre d'Algérie.

Réalisé par:

M. BOUTOUB Mohammed

Encadré par :

Dr. SOUISSI Ahmed

Devant le jury composé de :

- Dr. BEN DERRAH Baya

Présidente

- Dr. GHEZAL Saïd

Examineur

- Dr. SOUISSI Ahmed

Promoteur

Année Universitaire:2016/2017

Dédicace :

*Louange à Dieu qui nous a guidés vers
le chemin du Savoir.*

*Je dédie ce modeste travail à
mes parents,*

*ma femme qui m'a beaucoup soutenu
et à tous mes enseignants.*

« Le souci de soi nous paraît inséparable de l'institution durable et constante d'un lien avec soi-même. L'estime de soi, sans être une mise entre parenthèses de soi, implique plutôt une prise de distance envers soi-même et la conservation, la préservation de cette distance, condition de l'exercice du jugement, que l'homme généreux, soucieux d'objectivité, désireux d'être juste envers lui-même, place au-dessus de sa subjectivité ».

Michel Foucault.

Sommaire :

Introduction générale:	05
I. Qu'est-ce que l'Histoire ?	07
I.1 / L'histoire comme sciences :	08
I.2 / Objet de l'histoire :	09
I.3 / Les fondements du discours historique :	
I.3.a / <i>La mémoire</i>	11
I.3.b / <i>L'écriture</i>	11
I.3.c / <i>La rationalité</i>	12
I.4 / Les problèmes épistémologiques :	
I.4.a / <i>Les faits historiques</i> :	12
II. L'analyse de discours :	14
I.1 / L'École française :	16
I.2 / Méthodologie et analyse du discours :	17
I.3 / L'analyse textuelle des discours :	18
I.3.a / <i>Texte, discours et genres de discours</i>	21
I.3.b / <i>Modularité de l'analyse textuelle</i>	23
I.3.c / <i>Opérations de textualisation</i>	24
I.4 / L'historien entre la liberté d'expression et l'objectivité :	25
III. Corpus :	27
III.1 Description du corpus :	28
III.2 Interprétation et analyse :	
III.2.a « Domination Française (1830) », par Andrieu Henri.	
<i>Le document</i>	29
<i>Commentaire</i>	31
III.2.b « ALGERIE 1958 », par Albert Camus.	
<i>Le texte</i>	34
<i>Commentaire</i>	38
III.2.c « La révolte de Sétif », par Sylvie Thénault.	
<i>Le texte</i>	43
<i>Commentaire</i>	46
Conclusion générale:	50
Annexes :	52
Bibliographie :	67

Introduction

générale

Le lecteur de l'histoire de l'Algérie, notamment celle de la guerre de libération, sera peut être surpris par le nombre des écrits sur en le sujet surtout les témoignages des deux rives de la méditerranée. Un facebooker publia sur son journal « si le nombre actuel des moudjahidines avait réellement existé la France n'aurait pas resté jusqu'au 1962 », ceci soutient aussi l'affaire des faux moudjahidines déclenchée par le colonel Ahmed Ben Cherif en 2001. En d'autre dénotation, il est impossible de vérifier la réalité d'un évènement historique tel qu'il était produit. Même en ayant recours à des documents historiques ou des témoins, la question de fiabilité reste légitime : doit-on croire tel ou tel témoin ? Adopte-t-on telle ou telle version quand elles se diffèrent ?

Un historien, un écrivain qui récite un évènement historique est censé être objectif pour donner la réalité tel qu'elle avait effectivement lieu, mais peut-il l'être ? Peut-il le faire sans parti-pris ? Ne sera-t-il pas trahi par le langage ? Chose difficile voire impossible à mes yeux ! Cependant, et pour ne pas juger à l'aveuglette, je vais tenter de plonger un peu dans le sujet tout en essayant d'analyser quelques exemples historiques prenant en sujet l'histoire de la guerre d'Algérie.

Chapitre 1

Qu'est-ce que l'Histoire ?

L'histoire comme sciences

Objet de l'histoire

Les fondements du discours historique

Les problèmes épistémologiques

I. Qu'est-ce que l'Histoire ?

L'histoire telle que nous la connaissons est une discipline qui s'intéresse au passé de l'humanité, le passé d'un peuple ou même le passé des personnes parce que chaque être humain a un passé différent des autres. Faire de l'histoire est une pratique sociale, intellectuelle, académique veillant comme toutes les autres disciplines à la transmission de connaissances vers un public. Elle est aussi un vouloir savoir et une quête de recherche de la vérité d'où les textes historiques ne peuvent s'échapper des règles générales qui régissent le discours.

I.1 / L'histoire comme sciences :

En réalité, elle n'est considérée comme science qu'au XIX^e siècle, la belle époque où on commençait à la traiter indépendamment des autres sciences : langage, littérature, religions, mythologie, et art qui n'étaient que des histoires particulières. Dorénavant, « l'Histoire, tout court avec une majuscule devait leur servir de guide et de modèle »¹. Ce fut aussi une belle époque pour les historiens où tout le monde croyait au fait historique.

L'historien ne peut prétendre observer directement la réalité d'un être qui a été mais qui n'est plus, l'appréhension du passé dans les traces documentaires relève bien d'une observation indirecte mieux caractérisée par Simiand : « La connaissance historique n'a d'autre caractéristique que d'être une connaissance indirecte ; les sens de l'observateur atteignent non le phénomène étudié lui-même, mais seulement des traces de ce phénomène »².

Comme pour toute observation scientifique, il n'est jamais question d'enregistrement passif des faits ou des phénomènes. De même que le physicien questionne la nature, de même l'historien « force à parler » le passé historique :

« Le document n'était pas document avant que l'historien n'ait songé à lui poser une question et ainsi l'historien institue, si l'on peut dire, du document en arrière de lui et à partir de son

¹ Pomian Krzysztof. « *L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire* ». In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 30^e année, N. 5, 1975. pp. 935

² François Simiand, « *Introduction aux études historiques* » (1898). Une édition électronique réalisée et publiée sur : classiques.uqac.ca/classiques/, 2002

observation ; par-là même il institue des faits historiques. » Le caractère constructiviste de l'histoire est renforcé par ce que Ricœur appelle le jugement d'importance. Ce jugement intervient dès lors que l'historien est contraint de sélectionner des périodes, des événements, des facteurs, des témoins pour retisser une réalité historique³.

Toutefois, on doit rappeler que pour Aristote, une science doit toujours porter sur des objets universels et nécessaires, et l'on peut prétendre posséder la science quant à un objet quand on peut énoncer sa ou ses diverses causes (le « pourquoi » de cet objet et de son existence)⁴.

D'autre part, une science doit être universelle, vraie et objective, c'est-à-dire ne pas dépendre d'une subjectivité variable selon les individus et leurs émotions.

Alors, il devient légitime de demander si l'histoire est ou non conforme à ces divers critères de scientificité ?

« L'histoire n'est pas une science au sens strict, l'histoire est une recherche des causes. Ce qui lui rapproche beaucoup plus des sciences non pas de la nature, mais celles dites « humaines », qui ont leurs exigences propres : si les phénomènes naturels doivent être expliqués suivant la seule catégorie causale, selon les spécialistes, les phénomènes humains quant à eux ont pour but d'être compris, c'est-à-dire interprétés et replacés dans leur contexte historique afin d'être rendus signifiants pour les lecteurs et historiens du présent »⁵.

I.2 / Objet de l'histoire :

Le récit de l'événement est son noyau ; c'est un peu vague mais sur le lien entre histoire et événement, beaucoup a déjà été dit et les questions à cet égard persistent toujours. « La nature et l'essence de l'événement, le bien-fondé de son choix parmi d'autres pour en faire une analyse significative, la place, porteuse de conséquences, de son accession au récit historique ont été l'objet de maintes discussions, selon les époques et aussi les écoles de pensée »⁶. Quoi qu'il en soit, l'événement fut toujours ce qui semblait saisir le temps en une contraction intense donnant une tonalité nouvelle au cours de l'histoire. De plus, il faut réfléchir sur la réception et les effets de l'événement,

³ Johann Michel , « *L'histoire comme science herméneutique* », téléchargé depuis URL, <http://www.cofss.hypotheses.org/.../Johann-Michel-Lhistoire-comme-science-herméneutique.pdf>, le05/04/2017. P4

⁴ <http://www.maxicours.com/soutien-scolaire/philosophie/terminale-l/11200.html> , consulté le05/04/2017.

⁵ <http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/l-histoire-est-elle-une-science-12522.html>, consulté le05/04/2017

⁶ Arlette Farge, « *Penser et définir l'événement en histoire* », *Terrain* [En ligne], 38 | mars 2002, mis en ligne le 06 mars 2007, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://terrain.revues.org/1929>, consulté le 05/04/2017.

qui lui sont aussi constitutifs et ayant des significations diverses et des paysages mémoriels qui, bien que lui succédant chronologiquement, en font partie.

L'événement qui survient est un moment, un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne. Son arrivée dans le temps (c'est en ce sens qu'il est le point focal autour duquel se déterminent un avant et un après) est immédiatement mise en partage par ceux qui le reçoivent, le voient, en entendent parler, l'annoncent puis le gardent en mémoire. Fabricant et fabriqué, constructeur et construit, il est d'emblée un morceau de temps et d'action mis en morceaux, en partage comme en discussion. C'est à travers son existence éclatée que l'historien travaille s'il veut en saisir la portée, le sens et la ou les marques dans la temporalité⁷.

L'événement a aussi une valeur et un pouvoir sur le temps qui suit son accomplissement, il crée des liens et des interactions, d'autres événements, « des phénomènes de consentement, il crée du langage, du discours. On peut encore dire qu'il crée de la lumière parce qu'il révèle soudain des mécanismes jusque-là invisibles »⁸. Traumatiques ou ordinaires, les événements ont de considérables effets que l'historien a du mal à repérer. Créateur, l'événement l'est encore lorsqu'il déplace des représentations acquises ou qu'il est vécu comme un choc si traumatique qu'il semble parfois arrêter le temps.

L'historien a sur beaucoup de sciences humaines le privilège de constamment savoir ce qui suit et comment tout se termine. « Distract des sources, distract parfois du contexte et de la longue durée de sa temporalité, transformation même de son essence »⁹, l'événement devient de source sûre un champ possible pour l'aveugle face aux autres que l'on n'a pas perçus, et pour une facile absorption dans ce que Michel Foucault (1996) appelait la « cuisson de l'histoire »¹⁰ qui rend trop lisse l'histoire des êtres.

L'architecture de la narration historique, construite sur la notion d'« apparition » d'un objet nouveau, d'un événement, « risque fort de s'organiser malencontreusement autour du lissage des faits. S'il est vrai que l'écriture de l'histoire requiert de passer du désordre à l'ordre (désordre des sources, des hypothèses, des documents ; ordre raisonné de la narration) »¹¹, il faut savoir qu'il n'y a pas d'histoire

⁷ Arlette Farge. Op. cit. §4.

⁸ <http://seer-train-abc-bb-lbb.wifeo.com/le-projet-evenementiel-.php>, consulté le 05/04/2017.

⁹ <http://books.openedition.org/pur/35841>, consulté le 05/04/2017. &3.

¹⁰ Arlette Farge. Op. cit.

¹¹ Id.

sans reconnaissance de ce qui a fait ce désordre, cet écart, cette irrégularité, discordance dans le lien entre les choses et les faits, les êtres et les situations sociales ou politiques.

Repérer l'événement, voilà l'histoire : pour elle, il faut accepter d'être surpris, contrarié, contredit. Les événements sont parfois peu audibles, parfois inintelligibles ; seul le mouvement qui va constituer leur temporalité permet de les comprendre et de les intégrer, même en aspérité, au récit.

Elle (l'histoire) n'a atteint le terme de son effort que lorsqu'elle est parvenue à donner à notre esprit les moyens de comprendre le pourquoi du déroulement des faits sur lesquels portent ses observations. C'est par là essentiellement qu'elle mérite d'être rangée au nombre des disciplines indispensables à notre connaissance de l'humanité¹².

I.3 / Les fondements du discours historique :

I.3.a / La mémoire

L'Histoire nécessite la mémoire, la conscience du passé mais aussi du futur. Au début de son Histoire, Hérodote (484/482-425 av. J.C.), considéré comme le premier grand historien grec, affirme vouloir sauver de l'oubli les traces des activités des Hommes. Il écrit au début de son récit: « voici l'exposé de l'enquête entreprise par Hérodote d'Halicarnasse pour empêcher que les actions accomplies par les hommes ne s'effacent avec le temps »¹³. L'historien est donc le gardien des marques éphémères. Mais la mémoire, si elle est la condition de l'histoire, ne s'y réduit pas pour autant. L'historien doit choisir les événements dignes d'être relatés dans le futur. L'Histoire s'attache donc à relater des événements humains qui ont été considérés comme mémorables.

La mémoire est donc nécessaire à l'Histoire, mais elle nécessite un support.

I.3.b / L'écriture

L'écriture se révèle être le plus efficace. Sans l'écriture, l'Histoire n'aurait pas plus existé que les sciences ou la philosophie.

12 Louis HALPHEN, « *Introduction à l'histoire* », 1946 ,version numérique sur URL=[http : //www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/), téléchargé le07/04/2017. P10.

13 Belisaire, « *Le discours historique* », cours mis en ligne le,25/09/2009 sur URL=<http://www.philisto.fr/cours-13-le-discours-historique.html>]Le discours, consulté le09/04/2017.

Les historiens se basent essentiellement sur les documents écrits du passé. La tradition orale véhicule davantage des contes populaires ou des mythes fondateurs que de véritables discours historiques. « Les annales chinoises qui regroupaient année après année les faits dignes d'être sauvés de l'oubli, ou les chroniques juives qui prétendaient remonter jusqu'à l'origine des temps représentent ainsi les formes les plus anciennes de l'Histoire »¹⁴.

I.3.c / La rationalité

L'historien français Paul Veyne (né en 1930) a montré que les Grecs inventaient en grande partie leur passé mais sans qu'ils aient l'intention de tromper ou de se tromper. En 1645, en se basant sur la généalogie de la Bible, l'archevêque irlandais James Usher affirma très sérieusement que la création du monde par Dieu eut lieu le 26^{ème} jour d'octobre de l'an 4004 av. J.C. à 9 heures du matin ! Tout le monde pensait alors que le monde avait 6000 ans¹⁵.

Il fallut du temps pour qu'historique arrive à signifier réel, ce qui a réellement eu lieu. Hérodote fut ainsi surnommé « le père de l'histoire »¹⁶ car il se refusait à donner aux événements dont il était contemporain des causes surnaturelles.

I.4 / Les problèmes épistémologiques :

I.4.a / Les faits historiques :

L'Histoire est à la fois continuité temporelle et discontinuité événementielle: la chronologie symbolise cette caractéristique de l'Histoire avec sa ligne divisée par des points-repères. Certains événements retenus pour leur importance marquent les points de discontinuité: la découverte de l'Amérique(1492), la bataille de Waterloo(1815)¹⁷...

Le travail historique nécessite donc une détermination des faits historiques, et c'est à l'historien de discerner les faits particulièrement significatifs de ceux qui n'ont pas de grande importance.

¹⁴ Belisaire, Op. cit.

¹⁵ Id.

¹⁶ Id.

¹⁷ Id.

Or, pendant très longtemps, les historiens n'ont retenu qu'à titre de faits historiques des actions politiques: avènement et mort d'un roi, déclaration de guerre et traité de paix, révolution, etc. Ce n'est que récemment, « avec l'Ecole des Annales, que sont apparues de nouvelles formes d'histoire: ainsi il existe une Histoire de l'art, une Histoire des mentalités, une Histoire de la vie privée »¹⁸, etc.

Il apparaît donc difficile de définir le fait historique.

Aussi, l'historien n'est pas seulement un conteur, son travail ne se borne pas à relater les événements tels qu'ils se sont déroulés. Les anciens avaient fait de la recherche des causes. Or, la notion de cause soulève tout un ensemble de problèmes: contrairement aux sciences physiques, en Histoire, il n'y a pas répétition, le hasard et la nature jouent des rôles essentiels.

L'historien préférera parler de facteurs plutôt que de causes. Ainsi, la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb a été motivée par des raisons religieuses (évangéliser et trouver des alliés face aux musulmans), techniques (invention de la Caravelle et amélioration des techniques de navigation), scientifiques (la curiosité des humanistes de la Renaissance) et politiques (la Castille et le Portugal s'étant construits sur la Reconquista, sur une idée de mouvement). Dira-t-on pour autant que la Reconquista est une cause de la découverte de l'Amérique ? Non, on dira que c'est un facteur de la découverte¹⁹.

¹⁸ Righi Nicolas, « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des " Annales " », *Le Philosophoire*, 1/2003 (n° 19), p. 155-174. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2003-1-page-155.htm>. Téléchargé le 08/04/2017.

¹⁹ Belisaire. Op. cit.

Chapitre 11

L'analyse de discours

L'École française

L'analyse textuelle des discours

Méthodologie et analyse du discours

L'historien entre la liberté d'expression et l'objectivité

II. L'analyse de discours :

Le discours n'intéresse pas seulement les chercheurs en sciences du langage, mais aussi ceux de diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Le discours est pour ces chercheurs une porte d'entrée relativement accessible à des données de toutes sortes, par exemple, le discours politique, la publicité, les textes littéraires et les rapports officiels...etc

Bien qu'un grand nombre de chercheurs se réclament de l'analyse du discours, ceux-ci prennent généralement appui sur « des postures épistémologiques fort différentes. S'ils ont en commun quelques procédures d'analyse et des termes spécialisés (Cheek, 2004; Wetherell, Taylor, & Yates, 2001) »²⁰, il demeure qu'ils ne perçoivent pas l'analyse du discours de la même façon. Pour les linguistes, elle constitue une discipline à part entière, alors que pour les chercheurs d'autres disciplines, elle est une méthode parmi d'autres. Ainsi, en abordant l'analyse du discours dans toute sa diversité, nous nous plaçons par là même dans une situation inconfortable. « Si l'on reconnaît pour analyse du discours toutes les recherches qui se disent telles, on comprend que pour beaucoup cette discipline n'en soit pas une, tant elle apparaît hétérogène (Maingueneau, 1995, p. 5) »²¹.

Le survol présenté ici n'est qu'un aperçu du champ plutôt qu'un approfondissement dans les origines de l'analyse du discours.

Issue du renouvellement de pratiques d'études de texte très anciennes comme la rhétorique, la philologie et l'herméneutique (Maingueneau, 2002), l'analyse de discours est une discipline qui s'est développée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir des années 1960 (Angermüller, 2007; Maingueneau, 2002), formant ainsi des courants plus ou moins distincts. Ces courants rapportent l'analyse du discours à la relation texte et contexte – ou encore linguistique et social –, c'est-à-dire qu'ils ont en commun un intérêt pour « l'étude de productions transphrastiques, orales ou écrites, dont on cherche à comprendre la signification sociale » (Charaudeau & Maingueneau,

²⁰ Normand Ariane, « Proposition pour l'induction en analyse du Discours », *Approches inductives* 11 (2014), URL=<http://www.erudit.org/en/journals/approchesind/2014-v1-n1.../1025744ar.pdf>. Téléchargé le 10/04/2017. P14.

²¹ Id. P15.

2002, p. 7). Ces courants partagent également le postulat selon lequel le langage « n'est pas un véhicule transparent des idées, en ce sens, que s'il est effectivement l'instrument par lequel s'opère la transmission d'informations, il n'en demeure pas moins que la façon dont le locuteur construit son discours est tout aussi révélatrice que son contenu (McKenzie & Oliphant, 2010) »²².

I.1 / L'École française :

En France, l'analyse du discours se développe dans les années 1960-1970 et forme un courant désigné comme l'« École française ». Celle-ci est souvent perçue comme une rencontre entre la tradition scientifique, la pratique scolaire et une conjonction intellectuelle originale (Maingueneau, 1991/1997)²³. L'une des raisons de l'expansion de cette branche est la recherche d'une façon de remédier aux lacunes de l'analyse de contenu, arrivée une dizaine d'années plus tôt des États-Unis. On souhaite notamment aller au-delà de la quantification de l'analyse de contenu qui permet certes de traiter des corpus de grande taille, mais qui ne tient pas compte du mode de fonctionnement des discours ni des modalités de l'exercice de la parole dans un univers déterminé (Têtu, 2002).

L'École française est grandement influencée par la linguistique, l'analyse littéraire et la psychanalyse. Michel Pêcheux est l'un des auteurs les plus représentatifs de ce courant. Avec son analyse automatique de discours, publiée en 1969, il vise la « description du fonctionnement des idéologies en général et, en particulier, de l'obstacle que représente ce fonctionnement à l'établissement d'une véritable science sociale » (Helsloot & Hak, 2000, p. 13)²⁴. La même année, Michel Foucault fait paraître l'Archéologie du savoir qui a une influence considérable sur l'analyse du discours – quoiqu'indirectement puisque l'auteur y conteste l'importance de la linguistique (Maingueneau, 2012). Selon Foucault, la visée de l'analyse du discours est de

« [...] saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses

²² Normand Ariane, Op. cit.

²³ Id. P15.

²⁴ Id. P16.

corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut (1969, p. 100) »²⁵.

I.2 / Méthodologie et analyse du discours :

À l'origine, chacun des courants de l'analyse du discours possède non seulement son propre cadre théorique, mais également sa propre approche méthodologique; les méthodes d'analyse peuvent également varier selon les objectifs de la recherche. Par exemple, Michel Pêcheux s'est intéressé à l'analyse automatique du discours, espérant « développer un instrument susceptible de produire des résultats expérimentaux » (Helsloot & Hak, 2000, p. 17)²⁶ grâce à des analyses quantitatives. Il souhaitait ainsi en arriver à une méthode qui permettrait d'évacuer le point de vue du chercheur dans les analyses.

Les analystes du discours qui effectuent leurs travaux en suivant une démarche méthodologique qualitative ont souvent également recours aux méthodes quantitatives, notamment vu les analyses statistiques et les échantillonnages quantitatifs requis par certaines études. Mais si l'étude quantitative du discours a du sens en soi, il s'agit selon Charaudeau d'un « sens provisoire devant être confirmé, corrigé, voire contredit, et en tout cas étendu et approfondi par l'analyse qualitative » (2009, p. 84). Keller perçoit deux possibilités dans le cadre d'une étude qualitative : « d'une part, l'interprétation des données à l'aide d'un modèle théorique préétabli et, d'autre part, la construction d'une théorie à partir des données » (2008, p. 47), à l'exemple de la MTE. Selon lui, la deuxième option est [...] plus adaptée à la complexité des situations et des constellations sociales que ne l'est l'interprétation à partir d'un modèle théorique préétabli [...]. Il faut concevoir l'analyse de discours de manière telle qu'elle combine une stratégie méthodologique avec la création des processus d'abduction tout au long de la recherche (Keller, 2008, p. 48)²⁷.

Selon Maingueneau, l'époque où les courants se développaient en vase clos est révolue : l'analyse du discours est dorénavant une discipline qui a « développé un appareil conceptuel spécifique, fait dialoguer de plus en plus ses multiples courants et définit des méthodes distinctes de celle de l'analyse de contenu ou des démarches herméneutiques traditionnelles » (2002, p. 45)²⁸. Elle regroupe ainsi tout un ensemble de propositions théoriques qui ont des répercussions sur le plan méthodologique.

Bien que le courant de l'analyse du discours auquel le chercheur se rattache (pragmatique, analyse conversationnelle, analyse automatique du discours, etc.) joue

²⁵ Normand Ariane, Op. cit. P16.

²⁶ Id. P18.

²⁷ Id. P19.

²⁸ Dominique Maingueneau, « *Que cherchent les analystes du discours ?* », URL=<https://aad.revues.org/1354><https://aad.revues.org/1354>, téléchargé le 10/04/2017.

encore un rôle dans les choix méthodologiques, ce rôle n'est plus fondamental; se rattacher à un seul courant est devenu de plus en plus rare. En effet, une panoplie de dispositifs méthodologiques s'offre au chercheur selon les objectifs de la recherche et les segments de discours retenus. Afin d'en arriver à une analyse pertinente, il a donc tout intérêt « à multiplier les angles d'approches et à convoquer des outils descriptifs de provenance diverse » (Kerbrat-Orecchioni, 2007, p. 26)²⁹. On appelle éclectisme méthodologique ce recours aux outils les plus appropriés aux objectifs descriptifs, [...] c'est-à-dire l'utilisation et la constitution de divers outils vers un objet commun, le discours, ce qui donne ce qu'on appelle analyse du discours.

Si ce type de démarche s'avère intéressant pour des chercheurs aux intérêts variés, l'objet de la recherche doit demeurer le discours. Comme le précise Alice

Krieg-Planque :

cela [...] implique que les chercheurs questionnant d'autres objets puissent être déçus s'ils attendaient quelque chose pour leur propre compte et leurs propres objets (notamment en considérant, à tort à notre avis, l'analyse du discours comme une sorte de « prestataire de service », une « boîte à outils » ou une « méthode » (2007, p. 17)³⁰.

I.3 / L'analyse textuelle des discours :

On doit cette appellation à J.-M. Adam qui l'a utilisée pour souligner l'insertion des travaux effectués en linguistique textuelle dans le cadre englobant de l'analyse du discours. On présente ici un bref aperçu sur quelques concepts généraux notamment ceux développés par J.-M. Adam.

En réalité, la linguistique textuelle s'est développée à partir de la fin des années 60. Son émergence est due à la nécessité d'une linguistique transphrastique. Certains linguistes, aux Etats-Unis comme en Europe, estimaient en effet que l'unité d'analyse la plus grande devant être prise en considération en linguistique était le texte et non la phrase. Son émergence est également due au développement du débat sur les rapports entre texte et discours. Certains ouvrages fondateurs ont marqué l'essor de cette

²⁹ Normand, Ariane. Op. cit. P20.

³⁰ Id.

discipline, on en cite surtout deux dont la traduction en français a remarquablement marqué le développement de la linguistique textuelle d'expression française :

- Le premier est *Le Temps*, ouvrage de H. Weinrich, publié en allemand en 1964 et traduit en français en 1973, qui propose un programme de « linguistique textuelle » permettant l'analyse des temps verbaux des langues européennes. H. Weinrich conçoit la linguistique textuelle comme « prolongement et développement de la linguistique structurale » (1973 : 12) et y définit le texte comme suit :
Une totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance. Ces éléments et groupes d'éléments se suivent en ordre cohérent et consistant, chaque segment textuel compris contribuant à l'intelligibilité de celui qui suit. Ce dernier, à son tour, une fois décodé, vient éclairer rétrospectivement le précédent. (Ibid.: 174).
- Le second ouvrage est *Esthétique et théorie du roman* de M. Bakhtine, traduit en français en 1978, qui envisage une analyse linguistique des énoncés dépassant le cadre de la phrase : il s'agit des « grands ensembles verbaux, des longs énoncés oraux ou écrits ».

M. Bakhtine indique que « ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi, de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage » (1978 :59)³¹.

Entre 1980 et 1995, M. Charolles et B. Combettes développent notamment la définition de plans ou de niveaux de textes. B. Combette (1992) propose de décomposer la linguistique textuelle en six grands domaines d'études articulés entre eux : le domaine énonciatif, les oppositions entre plans, les reprises, le domaine relatif à la progression de l'information (thèmes et rhèmes), le non-dit et les liens logiques. M. Charolles (1988, 1993 et 1995) distingue, quant à lui, plusieurs catégories de marques permettant de définir des « plans » d'organisation du discours, c'est-à-dire les connecteurs, les anaphores ou chaînes de référence, les expressions de cadres du discours et les marques configurationnelles. Ces deux approches complémentaires permettent de mettre en place ou de redéfinir certains des concepts essentiels de la linguistique textuelle, comme par exemple les connecteurs et organisateurs textuels, les déictiques et embrayeurs, les modalisateurs, les substituts ou les éléments thématiques / rhématiques. Le développement successif de la linguistique textuelle d'expression française est analysé comme suit par D. Maingueneau :

Le linguiste prend également en compte des unités plus vastes que la phrase, l'ensemble du texte dont une phrase fait partie. Une branche de la linguistique (la linguistique textuelle ou grammaire de texte) se donne précisément pour objet la textualité. Un texte forme en effet une unité, il est

³¹ Valérie DURAND, « *l'interprétation musicale dans un corpus de presse : une analyse linguistique et textuelle* », thèse de doctorat soutenu à Univ. ParisIV. 2009. P57.

autre chose qu'une suite de phrases mises bout à bout. Cette unité résulte de contraintes de cohésion et de cohérence (1996 : 19-20)³².

Ainsi, il se développe deux axes de recherches en linguistique textuelle :

- Une approche visant à analyser les critères d'appropriation d'une phrase à son contexte par des outils syntaxiques et sémantico-pragmatiques (approche transphrastique / contextuelle).
- Une approche visant à définir une théorie du texte notamment à travers l'analyse des macrostructures guidant l'interprétation et la constitution progressive du sens.

Dans les deux cas, les recherches s'orientent autour de deux grands thèmes principaux :

- La cohérence thématique (progression thème/rhème et réseaux anaphoriques) ;
- La cohérence pragmatique (connecteurs et organisateurs textuels).

L'approche théorique la plus achevée et la plus complète est celle de J.-M. Adam, qui inscrit la linguistique textuelle dans le cadre de l'analyse du discours. Il définit la linguistique textuelle comme une « théorie de la production co(n)textuelle de sens, qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse de textes concrets » (2005 : 3) il la place ainsi à l'intérieur de l'analyse du discours. L'analyse du discours englobe donc la linguistique textuelle, le texte se trouvant à la frontière entre les deux domaines :

Postulant à la fois une séparation et une complémentarité des tâches et des objets de la linguistique textuelle et de l'analyse de discours, nous définissons la linguistique textuelle comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives (Ibid. : 19)³³.

Selon lui, l'objet de la linguistique textuelle est la proposition-énoncé et sa mise en paquet (1999 : 35), et la linguistique textuelle est une « théorie générale des agencements d'unités » (Ibid.:40). Cette redéfinition instaure une complémentarité des objectifs et des objets des deux disciplines :

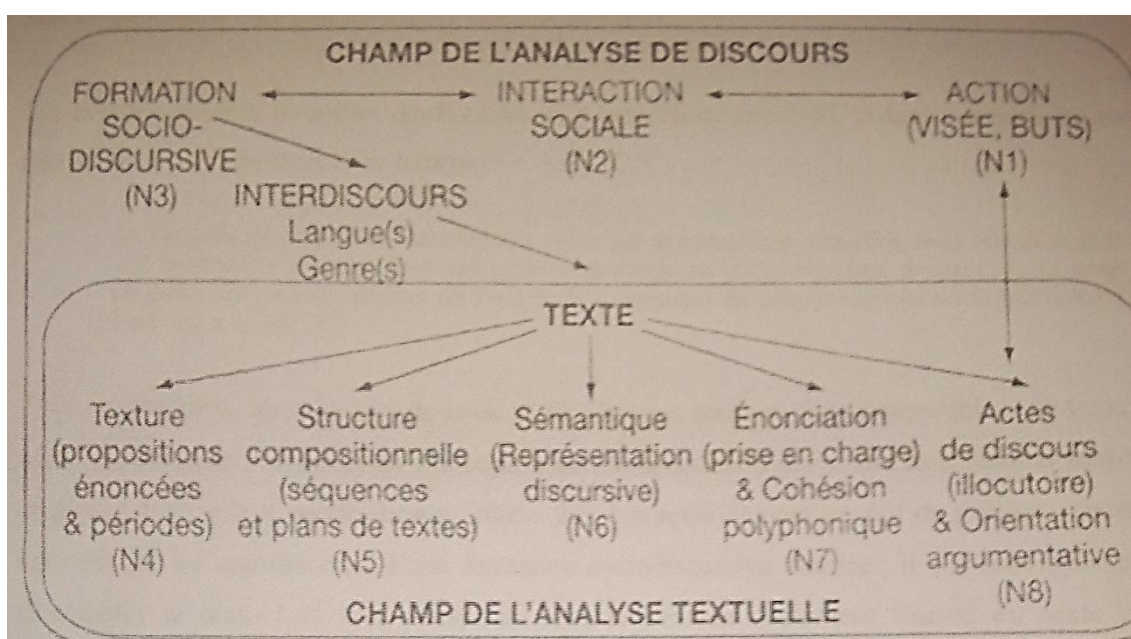
³² Valérie DURAND, Op. cit. P58.

³³ Id. P59.

La linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE aux réalisations toujours singulières. L'analyse du discours – pour moi analyse des pratiques discursives qui renonce à traiter comme identiques les discours judiciaire, religieux, politique, publicitaire, journalistique, universitaire, etc. – s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres imposent aux composantes de la textualité (Ibid.: 35)³⁴.

J.-M. Adam schématise ainsi les liens existants entre analyse du discours et analyse textuelle des discours (2005 : 31) :

Analyse du discours et analyse textuelle



Il est à rappeler ici quelques concepts de l'analyse textuelle des discours, surtout les notions de texte, discours et genres de discours. On parle également des différentes composantes de l'analyse modulaire des textes ainsi que les opérations de textualisation.

I.3.a / Texte, discours et genres de discours :

Pour J.-M. Adam, le texte est d'une part un objet abstrait – analysé par la tradition linguistique – et d'autre part un objet concret, matériel et empirique sur lequel se fondent les analyses effectuées en linguistique textuelle. Sans négliger bien

³⁴ Valérie DURAND, Op. cit. P60.

éventuellement les conditions de signifiante et de cohérence de signes. J.-M. Adam souligne de plus que :

Cette suite, généralement ordonnée linéairement, possède la particularité de constituer une totalité dans laquelle des éléments de rangs différents de complexité entretiennent les uns par rapport aux autres des relations d'interdépendance (2002 : 572)³⁵.

Là, il met enfin en relief la dimension pragmatique, actionnelle du texte, toute proposition énoncée possédant une valeur illocutoire, analysable en termes d'actes de discours, reliés entre eux dans le cadre de chaînes d'actes de discours.

Pour la notion de discours, elle est définie par J.-M. Adam à travers les liens que le discours entretient avec le texte :

Un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) [...]. Le texte, en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (le discours) ». (1990 : 23)³⁶

Pour ce linguiste, les concepts de texte et de discours sont, en fait, inséparables ; le texte ne peut pratiquement être isolé de ses conditions de production car il est le «résultat toujours singulier d'un acte d'énonciation » (2005 : 29). Un texte devient un fait de discours quand il est rattaché à l'interdiscours d'une formation sociodiscursive donnée ; il est donc nécessaire d'articuler le textuel et le discursif en considérant non seulement l'unité du texte mais également la situation d'énonciation-interaction et en analysant l'interdiscursivité dans laquelle tout texte s'intègre.

Enfin, la notion de genres de discours est essentielle en linguistique textuelle ; J.-M. Adam reprend tout d'abord la définition que propose F.Rastier du concept de « genre » : « un genre est ce qui rattache un texte à un discours » (Rastier 1989 :40). Il développe et explicite ensuite cette définition en soulignant que :

Le genre rattache – tant dans le mouvement de la production que dans celui de l'interprétation – un texte toujours singulier à une famille de textes. Un genre relie ce que l'analyse textuelle parvient à

³⁵ Valérie DURAND, Op. cit. P60.

³⁶ Id. P61.

décrire linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender sociodiscursivement (Adam 1999 :83)³⁷.

Ce sont les pratiques discursives caractéristiques de chaque formation sociodiscursive qui prennent la forme de divers genres de discours, comme par exemple les genres du discours littéraire, ceux du discours politique, ceux du discours journalistique, etc. Chaque texte doit donc être relié, à travers le discours, aux genres qui caractérisent ces lieux et catégories reconnaissables et historiquement marqués.

J.-M. Adam propose, de plus, trois hypothèses principales relatives aux genres de discours. Il postule en effet que :

- « les genres sont d'une infinie diversité » (1999 :88) ; ils peuvent donc apparaître ou disparaître en fonction de l'évolution des diverses formations sociodiscursives auxquelles ils sont reliés ;
- « le caractère normé des genres, sans interdire la variation, rend non seulement possible l'interaction verbale, mais il lui est indispensable (Ibid.:90) ;
- « les genres influencent potentiellement tous les niveaux de la textualisation » (Ibid.:91).

I.3.b / Modularité de l'analyse textuelle :

Dans son ouvrage de synthèse publié en 2005, J.-M. Adam propose une schématisation des différents niveaux d'analyse du texte en plusieurs modules. Il y distingue cinq dimensions principales (2005 : 31).

D'une part, il analyse le texte du point de vue de sa configuration pragmatique, selon trois dimensions :

- la dimension des actes de discours (visée illocutoire) et de l'orientation argumentative ; chaque texte est marqué par un ou plusieurs micro-actes de discours,

³⁷ Valérie DURAND, Op. cit. P61.

qui se configurent en macro-actes de discours et en chaînes d'actes de discours, déterminant ainsi sa visée illocutoire et son orientation argumentative ;

- la dimension de l'énonciation (prise en charge énonciative) et de la cohésion polyphonique ; il distingue notamment quatre plans d'énonciation distincts en fonction de la prise en charge (ou non) des énoncés et des caractéristiques de la représentation discursive, conjointe ou non aux paramètres de la situation d'énonciation ;
- la dimension sémantique, soit la construction d'une représentation discursive, d'un « objet de discours communicable » (Ibid.:69)³⁸.

D'autre part, il analyse le texte du point de vue de sa configuration en suites de propositions et distingue deux dimensions du texte :

- sa texture, soit l'analyse de la proposition-énoncé et de la période du point de vue de la cohésion textuelle, ainsi que l'étude de la progression thématique (thème versus rhème) et de leur rôle dans la dynamique de la progression des énoncés. Il distingue notamment différents types de progressions thématiques (à thème constant, par thématization linéaire, à thème combiné);
- sa structure compositionnelle, c'est-à-dire les différents types de séquences textuelles (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal) et les plans de textes.

J.-M. Adam propose enfin d'associer à cette approche modulaire du texte une analyse fondée sur les différentes opérations de textualisation, présentée ci-dessous.

I.3.c / Opérations de textualisation :

Les opérations de textualisation sont un mode de fonctionnement caractéristique du texte, et sont définies comme suit par J.-M. Adam :

Les unités textuelles subissent deux types d'opérations de textualisation. D'une part, elles sont découpées par segmentation (discontinuité de la chaîne verbale qui va de la segmentation des mots à celle des paragraphes et parties d'un texte) et, d'autre part,

³⁸ Valérie DURAND, Op. cit. P62.

elles sont reliées entre elles (opérations de liage) pour former des unités plus complexes (fabrique du contenu) » (Ibid.: 33)³⁹.

En particulier, les opérations de segmentation (« discontinuité », ibid.) du texte produisent des propositions-énoncés qui sont reliées en périodes-séquences, qui à leur tour sont segmentées et reliées dans le cadre du texte. Les opérations de liage des propositions (« continuité », ibid.), elles, permettent à leur tour la création des périodes et des séquences du texte. Il peut s'agir d'opérations de liage du signifié, de connexions, d'implication, de séquences d'actes de discours ou d'opérations de liage du signifiant.

Pour J.-M. Adam, ces opérations de textualisation sont particulièrement importantes et c'est le rôle de la linguistique textuelle, au sein de l'analyse du discours, de décrire ces agencements d'énoncés élémentaires dans le cadre plus complexe du texte.

I.4 / L'historien entre la liberté d'expression et l'objectivité :

Il suffit de lire les historiens pour rendre compte de la difficulté d'écrire l'histoire. Ce n'est pas comme la physique où les formules mathématiques aboutissent logiquement à des résultats logiques et souvent incontestables. Or qu'attendons-nous de l'histoire ? Des histoires ? Absolument, non ! L'histoire se veut un discours obéissant à des normes surtout à une norme d'objectivité. H.I. Marrou parle de « connaissance scientifiquement élaborée du passé »⁴⁰.

Ces interrogations opposent aussi l'historien à un autre souci, celui de la liberté d'expression qui « constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun »⁴¹

La liberté d'expression qui mérite tout un autre travail de recherche est synonyme aujourd'hui de liberté de la presse, ce qui éloigne un peu les historiens des limites imposés par la loi. Autrement dit les historiens jouissent d'une certaine liberté donnant ainsi la main aux pouvoirs autoritaires du monde de manipuler, tronquer, truquer et

³⁹ Valérie DURAND, Op. cit. P63.

⁴⁰ Simone Manon, cours de philosophie, URL, <http://www.philolog.fr/la-connaissance-historique-et-ses-difficultes/>. Consulté le, 10/04/2017.

⁴¹ http://www.lemondepolitique.fr/cours/libertespubliques/libertes/liberte_expression.htm (10/04/2017)

déformer les récits historiques pour servir des intérêts politiques ou sociaux. De plus et par conséquent, grâce à la liberté d'expression, si elle ne soit pas limitée, il serait difficile d'assurer le respect de l'ordre public.

Dans le domaine de l'histoire – on l'a remarqué durant notre survol documentaire– il y a beaucoup de débats qui ne cessent de prendre une bonne partie des écrits sur l'histoire, l'interprétation/ explication, la réalité / vérité et le sujet de notre recherche qui est l'objectivité/ subjectivité.

Rousseau résumait, depuis 1762, le débat en prouvant que l'objectivité en histoire demeure un but à atteindre mais qui n'est jamais atteint :

« Il s'en faut bien que les faits décrits dans l'histoire ne soient la peinture exacte des mêmes faits tels qu'ils sont arrivés. Ils changent de forme dans la tête de l'historien, ils se moulent sur ses intérêts, ils prennent la teinte de ses préjugés. Qui est-ce qui sait mettre exactement le lecteur au lieu de la scène pour voir un événement tel qu'il s'est passé ? L'ignorance ou la partialité déguisent tout. Sans altérer même un trait historique, en étendant ou resserrant des circonstances qui s'y rapportent, que de faces différentes on peut lui donner ! Mettez un même objet à divers points de vue, à peine paraîtra-t-il le même, et pourtant rien n'aura changé que l'œil du spectateur. Suffit-il pour l'honneur de la vérité de me dire un fait véritable, en me le faisant voir tout autrement qu'il n'est arrivé ? Combien de fois un arbre de plus ou de moins, un rocher à droite ou à gauche, un tourbillon de poussière élevé par le vent ont décidé de l'événement d'un combat sans que personne s'en soit aperçu ?... Or que m'importent les faits en eux-mêmes, quand la raison m'en reste inconnue, et quelles leçons puis-je tirer d'un événement dont j'ignore la vraie cause ?... La critique elle-même, dont on fait tant de bruit, n'est qu'un art de conjecturer, l'art de choisir entre plusieurs mensonges celui qui ressemble le mieux à la vérité. »⁴²

En fin, ajoutant à ce qui a précédé, sans évoquer la personne de l'historien, son éducation, ses principes, sa conception de la vie, ses traditions et même ses goûts, sa capacité de maîtriser le jeu d'énonciation pour éviter le risque de confusion entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste ! Serait-il capable d'assurer l'objectivité que le lecteur attend de lui ? Ne serait-il pas trahi par le langage ? Une chose qu'on va essayer de vérifier dans notre prochaine partie.

⁴² Rousseau, « *L'Émile* », 1762. Sur URL= <http://www.philo52.com/articles.php?pg=40>, consulté le 10/04/2017.

Chapitre III

Corpus

« Domination Française (1830), Henri. Andrieu
« Algérie 1958 », Albert Camus
« la révolte de Sétif », Sylvie Thénault

III. Corpus :

III.1 / Description du corpus :

Le corpus est constitué de plusieurs textes de différentes périodes concernant l'histoire de la guerre d'Algérie.

Le premier est tiré « Petite Histoire de l'Algérie, suivie d'un Panthéon algérien, à l'usage des écoles primaires », H. Andrieu, éd. MILIANA imprimerie A. Legendre, 1894. C'est en réalité une leçon d'histoire programmée le mois de Janvier sous l'intitulé « Domination Française (1830) ».

Le deuxième texte est écrit par Albert Camus sous-titré « Algérie 1958 » dans son recueil « actuelles III, Chroniques algériennes » publié en 1958.

Le troisième s'agit d'un extrait de Sylvie Thénault intitulé « la révolte de Sétif » dans son livre « Histoire de la guerre de l'indépendance algérienne », paru en 2005.

En réalité ces textes méritent une analyse détaillée et approfondie, discursive et historique, ce qui n'a pas lieu ici car notre tâche est bien plus simple, nous avons choisie comme méthode d'analyser globalement les discours puis en faire des commentaires, vue l'objectif qu'on veut atteindre d'une façon explicite et la plus objective possible.

III.2 / Interprétation et analyse :

a. « Domination Française (1830) », par Andrieu Henri :

Le document :

JANVIER. — 2e LEÇON.

.....

Canevas.

Insulte du Dey d'Alger à la France. — Expédition d'Alger. — Capitulation du Dey.

.....

Domination Française (1830).

RÉSUMÉ.

1. Le Dey d'Alger se permit d'insulter notre consul et même de le frapper. Sur son refus de nous accorder la réparation à laquelle nous avons droit, nous lui déclarâmes la guerre.
2. L'Angleterre, jalouse, essaya, mais en vain, de nous détourner de notre détermination.
3. Bourmont reçut le commandement de l'expédition et Duperré le commandement de l'escadre. Notre armée débarqua à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830. Nous fûmes vainqueurs à Staouëli, et à Sidi-Kaled.
4. Après la prise du fort l'Empereur, le Dey demanda à négocier. Bourmont dicta les termes de la capitulation.

LEÇON.

La France avait toujours eu d'assez bons rapports avec la Turquie depuis François Ier, et les pirates respectaient généralement nos navires. Le nouveau

Dey d'Alger, Hussein, était prévenu contre notre consul, M. Deval ; un jour il s'oublia même jusqu'à le frapper avec son chasse-mouches. Il fallait une réparation que le Dey refusa. M. Deval fut rappelé en France et la guerre déclarée. En juillet 1829, notre gouvernement essaya encore des moyens de conciliation ; tout fut inutile.

Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, proposait à la France de venger l'affront qui lui avait été fait ; la France, heureusement, voulut se venger elle-même.

L'Angleterre, jalouse, essaya de nous détourner de cette détermination ; elle n'y réussit pas.

Bourmont reçut le commandement de l'expédition, et l'amiral Duperré, le commandement de l'escadre. Bien des personnes doutaient du succès de l'entreprise.

Le 25 mai, notre flotte sortit de la rade de Toulon. On mit en route cent vaisseaux de l'État et plus de cinq cents navires de commerce. Le 31 mai, on apercevait la côte barbaresque, mais une tempête s'éleva et la flotte rebroussa chemin pour aller s'abriter à Palma. Le 12 juin, on put reprendre la mer et le 14, à deux heures et demie du matin, le débarquement commença à SidiFerruch.

Les Arabes ne tardèrent pas à se grouper sur les collines voisines. Ils venaient au galop décharger leurs fusils sur nos soldats et repartaient de toute la vitesse de leurs chevaux. Les batteries turques furent prises et les ennemis chassés de leurs positions. Une grosse tempête se déchaîna le 16 juin ; notre flotte fut bien éprouvée ; nous perdîmes une partie de notre matériel et beaucoup de vivres. Pendant ce temps, les ennemis formaient leur camp à Staouëli.

Le 19, à la pointe du jour, nos avant-postes furent attaqués. La bataille devint très vive, mais les Turcs et les Arabes furent complètement battus.

Un nouveau combat eu lieu le 24 juin ; ce fut celui de Sidi-Kaled. Enfin, le 4 juillet, nos batteries attaquèrent le fort l'Empereur. Les Turcs se défendirent avec un courage admirable, mais en quatre heures nos canons réduisirent le fort au silence. Se voyant perdus, les Turcs mirent le feu aux poudres. L'explosion fut terrible et les matières projetées obscurcirent le ciel.

Le secrétaire du Dey vint proposer des négociations. L'interprète, Brascewitz, se chargea d'aller expliquer à Hussein les termes de la capitulation. On conservait aux Turcs leurs richesses particulières, mais on les chassait d'Alger. Le lendemain, les ratifications furent envoyées à Bourmont.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelle fut la cause de l'expédition d'Alger ?
2. Quelle fut la puissance qui essaya d'empêcher cette expédition ?
3. Quel fut le point de la côte choisi pour le débarquement ? 4. A quel moment le Dey d'Alger se déclara-t-il vaincu ?

Commentaire :

Comme on l'avait annoncé en haut, il s'agit d'une leçon d'histoire destinée aux élèves de primaire. Cela fait déjà remarque sur l'importance de prendre en compte les différentes composantes de la communication linguistique, notamment le récepteur :

« le récepteur ou auditeur est une entité (personne ou appareil) à laquelle le message est destiné. Le récepteur ou décodeur entend les sons émis par le locuteur. Il les interprète pour reconstituer le concept initial. »⁴³

Ainsi, les fonctions du langage qui en résultent. Ceci a une grande importance pour notre sujet. Quelles capacités pour les élèves de l'époque à interpréter ? Souvent ces élèves étaient pris pour des pierres à sculpture, sur lesquelles tout ce qu'on leurs apprend doit être mémoriser et graver, ça influencerait sur leurs êtres. Bref, l'intention et l'objectif d'enseignement de l'histoire est souvent politique :

« L'Histoire au service des idéologies : Les historiens, souvent politiciens, sont toujours fortement marqués par leur engagement idéologique qui amène certaines déformations dans leur analyse historique »⁴⁴.

⁴³ Jean-Marie Essono, « *précis de linguistique générale* », éd. L'Harmattan, 1988. P28.

D'ici, la première subjectivité flotte.

La leçon est intitulé « Domination Française (1830) », le choix du mot domination n'était pas innocent, il donne un sens d' « autorité légale »⁴⁵ ou au moins l'auteur voulait éloigner l'idée de force et d'armes dans l'action.

La fiche de la leçon, au sens qu'on connaît aujourd'hui, débute par un résumé énumérant les idées principales.

L'analyse de ce résumé donne ce qui suit :

- Sens de supériorité marqué par l'emploi du « nous / il »
- La guerre a été déclarée contre la personne du Dey
- La France avait droit
- Emploi du passé simple de l'indicatif en mine de vérité et de certitude, ainsi la locution conjonctive « mais en vain »
- Evitement du lexique péjoratif, de violence et emploi des mots plus acceptables et moins agressif « détermination ; expédition... »

Après le résumé vient tout un texte de neuf paragraphes : Une sorte de situation initiale vantant les rapports liants jadis la France et la Turquie. Puis, le Dey d'Alger fut l'élément perturbateur dans l'histoire, un petit commentaire sur la réaction de l'Egypte et celle de l'Angleterre comme un essai de résolution du problème mais aussi une argumentation pour justifier le recours à l'intervention militaire (vengeance), cela est relaté dans un ordre chronologique. Le texte s'achève par la capitulation du Dey.

En fin, un questionnaire de trois questions accompagne le texte.

Revenons à notre lecture, le style dans lequel l'auteur a écrit son texte confirme les remarques déjà faites sur le résumé :

- Emploi de : nos (5fois) ; nous (2fois) ; notre (4fois), le on est employé en guise d'objectivité alors qu'il était possible de donner le chiffre exacte des soldats.

⁴⁴ C. de Ligny – M. Rousselot, « *La littérature française* », éd. NATHAN , Paris, 1998. P88.

⁴⁵ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/ domination/fr-fr/>, consulté le 07/04/2017.

- Emploi du lexique dépréciatif en le collant aux algériens⁴⁶ :
 - o pirates ; il s'oublia ; frapper ; refuser ...

On remarque aussi l'emploi du mot (Arabes) pour la première fois sachant que les leçons précédentes parlaient de l'origine des habitants de l'Algérie, Berbères, Numides et Maures. Arrivant à ce point précis de l'histoire, la réaction des habitants à l'attaque française, ce sont les Arabes qui furent violents :

Les Arabes ne tardèrent pas à se grouper sur les collines voisines. Ils venaient au galop décharger leurs fusils sur nos soldats et repartaient de toute la vitesse de leurs chevaux. Les batteries turques furent prises et les ennemis chassés de leurs positions. Une grosse tempête se déchaîna le 16 juin ; notre flotte fut bien éprouvée ; nous perdîmes une partie de notre matériel et beaucoup de vivres. Pendant ce temps, les ennemis formaient leur camp à Staouëli⁴⁷.

- La fin du texte, le Dey est appelé Hussein, seul, lorsqu'il est capitulé.
- L'auteur conclut par dire « On conservait aux Turcs leurs richesses particulières ».

Cette dernière phrase est contredite par le témoignage de Hamdan Khodja en 1833, sous le titre « Le Miroir : aperçu historique et statistique sur la régence d'Alger » :

Certes, pour les Algérois, l'entrée du corps expéditionnaire prend d'emblée l'aspect d'une catastrophe. La défaite et la capitulation du dey Hussein, loin de marquer la fin d'une opération punitive dirigée en principe uniquement contre sa personne, sont suivies par la mise à sac d'Alger. La convention du 5 juillet 1830 sitôt signée est violée. Pillage, vols, destructions se déroulent d'abord dans l'ivresse anarchique d'une victoire gagnée sur l'Alger l'indomptable, défi permanent à l'Europe depuis le XVI^e siècle. En quelques jours, la ville se vide de la moitié de ses habitants sous le double effet de l'expulsion des Turcs et de l'exode de milliers de citoyens[...] Mosquées transformées en hôpitaux, en magasins ou églises, biens meubles et immeubles spoliés dans un climat de spéculation effrénée, rues débaptisées, cimetières éventrés, ossements humains utilisés pour la fabrication de charbon, maison et bazars détruits pour construire une place d'Armes⁴⁸.

⁴⁶ Le mot Algérien(s) n'est pas utilisé.

⁴⁷ Cf. texte support, §7.

⁴⁸ Abdelkader Djeghloul, « *de Hamdan Khoudja à Kateb Yacine, Pour un regard national !, Essais algériens d'histoire sociale et culturelle* », éd. Dar El Gharb, Oran, 2009. P11.

b. ALGERIE 1958

Le texte :

A l'intention de ceux qui me demandent encore quel est l'avenir qu'on peut souhaiter à l'Algérie, j'ai tenté de rédiger, avec le minimum de phrases et en restant au plus près de la réalité algérienne, un bref mémoire.

Si la revendication arabe, telle qu'elle s'exprime aujourd'hui, était entièrement légitime, il est probable que l'Algérien serait, à l'heure actuelle, autonome, avec le consentement de l'opinion française. Si cette opinion, bon gré mal gré, accepte pourtant la guerre et, même dans ses secteurs communiste ou communistes, se borne à des protestations platoniques, c'est parmi d'autres raisons, parce que la revendication arabe reste équivoque. Cette ambiguïté, et les réactions confuses qu'elle suscite chez nos gouvernements et dans le pays, explique l'ambiguïté de la réaction française, les omissions, et les incertitudes dont elle se couvre. La première chose à faire est de mettre de la clarté dans cette revendication pour essayer de définir clairement la réponse qu'il convient de lui faire.

- a. Ce qu'il y a de légitime dans la revendication arabe.

Elle a raison, et tous les Français le savent, de dénoncer et de refuser :

- 1) Le colonialisme et ses abus, qui sont d'institution.
- 2) Le mensonge répété de l'assimilation toujours proposée, jamais réalisée, mensonge qui a compromis toute évolution à partir de l'institution colonialiste. Les élections truquées de 1948 en particulier ont à la fois illustré le mensonge et découragé définitivement le peuple arabe. Jusqu'à cette date les Arabes voulaient tous être français. A partir de cette date, une grande partie d'entre eux n'a plus voulu l'être.
- 3) L'injustice évidente de la répartition agraire et de la distribution du revenu (sous-prolétariat). Ces injustices se trouvant d'ailleurs irrémédiablement aggravées par une démographie galopante.

- 4) La souffrance psychologique : attitude souvent méprisante ou désinvolte de beaucoup de Français, développement chez les Arabes (par une série de mesures stupides) du complexe d'humiliation qui est au centre du drame actuel.

Les événements de 1945 auraient dû être un signal d'alerte : l'impitoyable répression du Constantinois a accentué au contraire le mouvement anti-français. Les autorités françaises ont estimé que cette répression mettait un point final à la rébellion. En fait, ils lui donnaient un signal de départ.

Il est hors de doute que la revendication arabe, sur tous ces points qui ont, en partie, résumé la condition historique des Arabes d'Algérie, jusqu'en 1948, est parfaitement légitime. L'injustice dont le peuple arabe a souffert est liée au colonialisme lui-même, à son histoire et à sa gestion. Le pouvoir central français n'a jamais été en état de faire régner totalement la loi française dans ses colonies. Il est hors de doute enfin qu'une réparation éclatante doit être faite au peuple algérien, qui restitue en même temps la dignité et la justice.

- b. Ce qu'il y a d'illégitime dans la revendication arabe :

Le désir de retrouver une vie digne et libre, la perte totale de confiance dans toute solution politique garantie par la France, le romantisme aussi, propre à des insurgés très jeunes et sans culture politique, ont conduit certains combattants et leur état-major à réclamer l'indépendance nationale. Si bien disposé qu'on soit envers la revendication arabe, on doit cependant reconnaître qu'en ce qui concerne l'Algérie, l'indépendance nationale est une formule purement passionnelle. Il n'y a jamais eu encore de nation algérienne. Les juifs, les Turcs, les Grecs, les Italiens, les Berbères, auraient autant de droit à réclamer la direction de cette nation virtuelle. Actuellement, les Arabes ne forment pas à eux seuls toute l'Algérie. L'importance et l'ancienneté du peuplement français, en particulier, suffisent à créer un problème qui ne peut se comparer à rien dans l'histoire. Les Français d'Algérie sont, eux aussi, et au sens fort du terme, des indigènes. Il faut ajouter qu'un' Algérie purement arabe ne pourrait accéder à l'indépendance économique sans laquelle l'indépendance politique n'est qu'un leurre. Si insuffisant que soit l'effort français, il est d'une telle envergure qu'aucun pays, à

l'heure actuelle, ne consentirait à le prendre en charge. Je renvoie pour cette question et les problèmes qu'elle soulève, à l'admirable livre de Germaine Tillion.

Les Arabes peuvent du moins se réclamer de leur appartenance non à une nation, mais à une sorte d'empire, musulman, spirituel ou temporel. Spirituellement cet empire existe, son ciment et sa doctrine étant l'Islam. Mais il existe aussi un empire chrétien, au moins aussi important, qu'il n'est pas question de faire rentrer comme tel dans l'histoire temporelle. Pour le moment, l'empire arabe n'existe pas historiquement, sinon dans les écrits du colonel Nasser, et il ne pourrait se réaliser que par des bouleversements mondiaux qui signifieraient la troisième guerre mondiale à brève échéance. Il faut considérer la revendication de l'indépendance nationale algérienne en partie comme une manifestation de ce nouvel impérialisme arabe, dont l'Égypte, présument de ses forces, prétend prendre la tête, et que, pour le moment, la Russie utilise à des fins de stratégie anti-occidentale. Que cette revendication soit irréaliste n'empêche pas, bien au contraire, son utilisation stratégique. La stratégie russe qu'on peut lire sur toutes les cartes du globe consiste à réclamer le statu quo en Europe, c'est-à-dire la reconnaissance de son propre système colonial et à mettre en mouvement le Moyen-Orient et l'Afrique pour encercler l'Europe par le sud. Le bonheur et la liberté des peuples arabes ont peu de chose à voir dans cette affaire. Il suffira de penser à la décimation des Tchetchènes ou des Tatars de Crimée, ou à la destruction de la culture arabe dans les provinces anciennement musulmanes du Daghestan. La Russie se sert simplement de ces rêves d'empire pour servir ses propres desseins. On doit attribuer, en tous cas, à cette revendication nationaliste et impérialiste, au sens précis du mot, les aspects inacceptables de la rébellion arabe, et principalement le meurtre systématique des civils français et des civils arabes tués sans discrimination, et pour leur seule qualité de Français, ou d'amis des Français.

Nous nous trouvons donc devant une revendication ambiguë, que nous pouvons approuver dans sa source et dans quelques-unes des formulations, mais que nous ne pouvons accepter d'aucune manière dans certains de ses développements. L'erreur du gouvernement français depuis le début des événements a été de ne jamais rien distinguer, et par conséquent de ne jamais parler nettement, ce qui autorisait tous les

scepticismes et toutes les surenchères dans les masses arabes. Le résultat a été de renforcer de part et d'autre les factions extrémistes et nationalistes.

La seule chance de faire avancer le problème est donc, aujourd'hui comme hier, le choix d'un langage net. Si les éléments du problème sont :

- 1) La réparation qui doit être faite à huit millions d'Arabes qui ont vécu jusqu'à aujourd'hui sous une forme particulière d'oppression ;
- 2) Le droit à l'existence, et à l'existence dans leur patrie, de 1200000 autochtones français, qu'il n'est pas question de remettre à la discrétion de chefs militaires fanatiques ;
- 3) Les intérêts stratégiques qui conditionnent la liberté de l'Occident ;

Le gouvernement français doit faire savoir nettement :

- 1) Qu'il est disposé à rendre toute la justice au peuple arabe d'Algérie, et à le libérer du système colonial ;
- 2) Qu'il ne cédera rien sur les droits des français d'Algérie ;
- 3) Qu'il ne peut accepter que la justice qu'il consentira à rendre signifie pour la nation française le prélude d'une sorte de mort historique et, pour l'Occident, le risque d'un encerclement qui aboutirait à la kadarisation de l'Europe et à l'isolement de l'Amérique. On peut donc imaginer une déclaration solennelle, s'adressant exclusivement au peuple arabe et à ses représentants (on remarquera que depuis le début des événements, aucun chef de gouvernement français, ni aucun gouverneur, ne s'est adressé directement au peuple arabe) et proclamant :
 - 1) Que l'ère du colonialisme est terminée que la France, sans se croire plus pécheresse que les autres nations qui se sont formées et ont grandi dans l'histoire, reconnaît ses erreurs passées et présentes et se déclare disposée à les réparer ;
 - 2) Qu'elle refuse cependant d'obéir à la violence, surtout sous les formes qu'elle prend aujourd'hui en Algérie ; qu'elle refuse, en particulier, de servir le rêve de l'empire arabe à ses propres dépens, aux dépens du

dépens du peuple européen d'Algérie, et, finalement, aux dépens de la paix du monde ;

- 3) Qu'elle propose donc un régime de libre association où chaque Arabe, sur la base du plan Lauriol, trouvera réellement les privilèges d'un citoyen libre.

Bien entendu, les difficultés commencent alors. Mais, en tout cas, elles ne risquent guère d'être résolues si cette déclaration préalable n'est pas faite solennellement et dirigée, il faut le répéter, vers le peuple arabe par tous les moyens de diffusion dont une grande nation peut disposer. Cette déclaration serait sans doute entendue par les masses arabes, aujourd'hui lassées et désorientées, et d'autre part, rassurerait une grande partie des Français d'Algérie, en les empêchant de pratiquer une opposition aveugle aux réformes de structure qui sont indispensables.

Reste à définir la solution qui pourrait être offerte à la discussion.

Commentaire:

Ce texte a fait notre choix pour des raisons simples, d'abord, la personne de l'écrivain et ses idées qui ont fait couler beaucoup d'encre, ses œuvres faisaient et font le sujet de plusieurs recherches, d'analyse et de débats. Une autre raison concernant la date de publication, c'était la dernière de la vie de l'écrivain et dans laquelle il a essayé de répondre explicitement aux questions sur sa position et ses points de vue vis-à-vis la guerre de libération, c'est aussi une publication qui avait lieu vers la fin de la période coloniale par opposition à notre premier texte qui était au début.

Du cœur de la guerre, Albert Camus représente une catégorie de la population de l'époque qui avait son mot à dire ; on ne se contente pas à faire de l'histoire ou de la philosophie des idées développées dans le texte mais notre objectif, bien à le rappeler, consiste à vérifier si l'écrivain qui a marqué une part de l'histoire de l'Algérie a pu être objectif.

La problématique de l'énonciation (la nôtre) peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur

imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »). (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 32)⁴⁹

Le texte est intitulé « Algérie1958 » dans « actuelles III, Chroniques algériennes » édition Gallimard, en juin 1958. Un article de sept page format poche, il s'agit d'un libre témoignage selon les mots de l'auteur qui l'introduit par « *dans la confusion actuelle, la position et les solutions de synthèse qui sont ici définies devaient l'être plus que jamais* »⁵⁰.

Le texte contient un chapeau de quatre lignes exprimant l'intention de l'écrivain : « *A l'intention de ceux qui me demandent encore quel est l'avenir qu'on peut souhaiter à l'Algérie, j'ai tenté de rédiger, avec le minimum de phrases et en restant au plus près de la réalité algérienne, un bref mémoire* »⁵¹.

Dès le début, on constate que l'écrivain utilise des marques de subjectivité : me, je et les verbes pouvoir et souhaiter, on s'attend donc à une argumentation.

Le texte commence par une expression de condition ce qui exprime le souhait, autrement dit l'irréel, l'expression est utilisée cinq fois au long du texte.

Les pronoms personnels ne sont pas employés souvent, au début, il y a un "me", un "je" deux fois, puis l'auteur utilise le "nous" (quatre fois) dans un même passage pour confirmer son appartenance au groupe des Français, le pronom indéfini "on" est employé deux fois vers la fin du texte. Cela s'explique par le fait que l'écrivain induit dans son argumentation : il exprime son opinion personnelle puis il la présente comme celle de tous les Français et enfin il emploie le "on", une généralisation qui donne un sens de partage général à cette position.

On est également polysémique et peut principalement soit renvoyer à un collectif indéfini, soit être un équivalent de nous et inclure le locuteur. La valeur de « collectif indéfini » peut à son tour soit

⁴⁹ Dominique Maingueneau, « *Énonciation et analyse du discours* », URL : <http://corela.revues.org/4446>. Consulté le 07/04/2017. Paragraphe30.

⁵⁰ Albert Camus, « *Chroniques algériennes* », éd. TALANTIKIT, Bejaïa, 2016. P5

⁵¹ Idem. P177.

renvoyer à un ensemble de personnes, soit être porteur d'une valeur universelle, indiscutable, acquise et commune⁵².

Quant aux modalisateurs, ils signalent d'emblée la certitude de l'écrivain, on le verra plus loin.

Pour les verbes, le texte en compte 69 verbes plus le verbe "avoir" employé 19 fois, le verbe "être" 32 fois, les verbes pronominaux 12 fois, le verbe "devoir" 6 fois, "falloir" 3 fois, la tournure impersonnelle 3 fois. Le remarquable est l'emploi de l'infinitif, 60 occurrences, l'infinitif est un mode impersonnel et intemporel, il convient à exprimer une certaine objectivité. On remarque aussi un emploi égal des verbes pronominaux (12 fois) et le verbe pouvoir (12 fois), une égalité même qu'elle soit involontaire elle est symbolique étant donné que le pronom réfléchi exprime que l'action revient au sujet-même, alors que le verbe pouvoir exprime la possibilité, ce qui donne une force symbolique au destinataire de chercher son intérêt dans l'action, et une force de persuasion à l'écrivain.

A côté de ses verbes, Albert Camus se sert à maintes reprises aux verbes devoir et falloir, un emploi aussi significatif vue l'intention et l'objectif visés. Ceci mérite une analyse philosophique plus approfondie. Ce qui nous intéresse au premier abord est bel et bien les traces de la subjectivité dans ce témoignage. Ainsi, du lexique déployé par Albert Camus, on peut identifier ce qui suit :

- Elle a raison de...
- Au contraire...
- En fait...
- Il est hors de doute... (2fois)
- Au sens fort du terme...
- Bien au contraire...
- Au sens précis du mot...
- Il n'est pas question...
- Bien entendu...

⁵² Christelle Rouet-Delarue, « *Analyse linguistique du discours historien : des sources au genre Historique ?* », thèse de doctorat en linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014. URL: <http://www.theses.fr/2014BOR30004>. téléchargé le 07/04/2017. P388.

- Sans doute...

En ajoutant à ces expressions les verbes "devoir, falloir et exister", on parle des modalisateurs de certitude, de même pour l'emploi des adverbes tels que : clairement ; définitivement ; parfaitement ; totalement ; purement ; simplement ; principalement ; nettement ; réellement...etc.

Les modalisateurs d'incertitude habituels sont ici déployés intelligemment par Albert Camus, une stratégie de réfutation de sa part, le conditionnel et les rapports de condition introduits par "si" ce qui exprime le doute et le virtuel⁵³ sont utilisés pour douter le sort des adversaires, les partisans de l'indépendance nationale :

- *Si* la revendication arabe, telle qu'elle s'exprime aujourd'hui, était entièrement légitime, *il est probable que* l'Algérien *serait*, à l'heure actuelle, autonome.
- *Si* cette opinion, bon gré mal gré, accepte pourtant la guerre et, même dans ses secteurs communiste ou communistes, se borne à des protestations platoniques, c'est parmi d'autres raisons, parce que la revendication arabe *reste équivoque*.
- *Si* bien disposé qu'on soit envers la revendication arabe, on doit cependant reconnaître qu'en ce qui concerne l'Algérie, l'indépendance nationale est *une formule purement passionnelle*.

Il est à signaler que pour Albert Camus ce sont seulement les Arabes qui voulaient l'indépendance nationale, il n'a jamais parlés des Algériens :

« Camus n'a jamais nommé cette guerre, « guerre de libération nationale ». On sait combien la façon de nommer est indice de la position qu'on adopte plus ou moins consciemment face à un événement. Cette guerre oppose de plus en plus violemment les membres des deux communautés, les Européens comme on disait alors et les « Indigènes » que les premiers se refusent à nommer

⁵³ LE ROBERT & NATHAN CONJUGAION, éd. Nathan/VUEF, Italie, 2001. P30.

« Algériens » leur déniaient ainsi toute possibilité d'appellation nationale. Camus n'appellera jamais les Algériens autrement que « Arabes »⁵⁴

Plus significatif encore, il a utilisé l'expression peuple *algé-rien*, tout comme l'expression *mou-vement anti-français, une nation virtuelle* un lexique dépréciatif en face de celui appréciatif pour désigner *le gouvernement fran-çais*, une stratégie tout à fait légitime vue l'intention de l'écrivain.

⁵⁴ Christiane Chalet Achour, « *Albert Camus face à la question algérienne* », 28/08/2013, <http://ldh-toulon.net/Albert-Camus-face-a-la-question.html>. Consulté le 10/04/2017.

c. La révolte de Sétif

Le texte :

A Sétif, le 8 mai 1945, plusieurs milliers de manifestants s'associent à la célébration de la victoire des alliés, interprétée comme celle de la liberté. De fil en aiguille ; les slogans relient la victoire aux mots d'ordre nationalistes : « Vive la charte de l'Atlantique », « à bas le colonialisme », « vive l'Algérie libre et indépendante ». Un jeune scout, Saal Bouzid, arbore un drapeau algérien reproduisant l'emblème de l'Etoile nord-africaine : vert, blanc, rouge, comme aujourd'hui. Les policiers, qui ont reçu l'ordre de s'en saisir, tirent, et la mort de Saal Bouzid transforme la manifestation en affrontement, puis en émeute contre la population européenne. Au fur et à mesure que la nouvelle se répand dans les environs, des gardes forestiers, des Européens vivant dans des maisons isolées ou dans des centres de colonisation sont attaqués, tués, leurs corps mutilés. Appelant à « la guerre sainte au nom de Dieu », el djihad fisabil Allah, et à l'indépendance, *hourria*, les paysans se révoltent de façon spontanée et désordonnée, mus par l'hostilité envers la France et par les frustrations engrangées sourdement depuis des années. La mutilation des cadavres, « acte lucide », mais pratiqué sans ordre, exprime « la volonté de rendre publique une vengeance personnelle, collective ».

Ailleurs dans le nord du Constantinois, autour de Sétif et de Guelma, les manifestations, les révoltes et leur répression ont aussi fait des victimes, les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'interdiction des emblèmes nationalistes est à l'origine de l'engrenage de violences. Brandis publiquement, ils sont plus qu'une contestation provocatrice de la souveraineté française ; ils manifestent l'existence d'une alternative à la situation coloniale : celle de la nation algérienne. Des témoins algériens racontent d'ailleurs que c'était la première fois qu'ils voyaient leur drapeau.

Les nationalistes n'ont pas appelé au soulèvement et se sont gardés de l'encourager, en raison de l'ampleur de la répression. A Guelma, l'action des milices, autorisées par le sous-préfet André Achiary, décuple les exécutions sommaires, qui se comptent par centaines. Sous la conduite du général Duval, l'armée ratisse les villages, l'aviation mitraille la région, bombarde le *bled*. Le déséquilibre du bilan reflète celui de l'affrontement : le soulèvement fait une centaine de victimes, quatre-vingt-six civils et

seize militaires, dont deux prisonniers de guerre italiens employé dans les champs et en forêt. Du côté algérien, une fois écartées les évaluations largement sous-estimées ou surestimées, qui vont de mille cinq cents à quarante-cinq mille morts, suivant les déclarations respectives du ministre de l'intérieur français et des nationalistes, le bilan se situerait dans une fourchette de quinze à vingt mille victimes. Le caractère massif de la répression explique cette imprécision. Il rend très aléatoire, en effet, le décompte des morts, sans compter que des corps ont été enterrés ou détruits : au sud de Guelma, par exemple, « à la fin mai, de nombreux cadavres furent déterrés et brûlés dans les fours à chaux de M.L., pour être dérobés aux enquêteurs venus d'Alger ». Établir un bilan précis s'est révélé impossible à l'époque même des faits, y compris pour les autorités, comme le commissaire Bergé chargé par le gouverneur général Yves Chataigneau de rédiger un rapport sur la répression. Aujourd'hui encore, les estimations restent incertaines.

L'événement du 8 mai 1945 a été rattaché, *a posteriori*, à la chronologie de la guerre d'Indépendance comme un événement précurseur. Pourtant, en amont, il s'inscrit dans la droite ligne d'une agitation nationaliste consécutive à l'essor et à la déception des revendications suscitées par la Seconde Guerre mondiale. La défaite de la France en 1940, en effet, a anéanti le prestige de la puissance coloniale, et les principes défendus par les Américains ont encouragé la contestation de la colonisation : ces derniers diffusent massivement, en Algérie, le texte de la charte de l'Atlantique dont le point 3 reconnaît le droit des peuples à choisir leur gouvernement et condamne toute souveraineté imposée par la force. Ferhat Abbas a ainsi rédigé son *Manifeste* pour profiter d'une conjoncture qu'il pensait opportune, en comptant sur le soutien de l'envoyé de Roosevelt à Alger, Robert Murphy. Déçu, il a créé, une semaine après l'ordonnance du 7 mars 1944, un mouvement revendicatif : les Amis du manifeste et de la liberté (AML). Héritiers d'un courant modéré, les AML ont localement recruté parmi les indépendantistes.

En effet l'étoile nord-africaine, dissoute en 1937, s'est réformée sous l'appellation de parti du peuple algérien (PPA). Or, en 1944-1945, les militants du PPA ont investi les cellules des AML qu'ils utilisent comme un outil de propagande et de mobilisation. En réaction à la déportation de Messali Hadj, leur leader, à Brazzaville, en avril 1945,

ils ont déclenché une série de protestations et décidé de manifester à l'occasion du 1^{er} mai. Ce jour-là, dans dix-huit villes d'Algérie, d'importants cortèges ont défilé, se heurtant parfois aux forces de l'ordre. Il y a, déjà, des morts : un à Oran et deux à Alger. Entre le 3 et le 6 mai, les autorités ont multiplié les arrestations au sein des AML, et le 8 mai la libération de Messali Hadj figure parmi les slogans. Les manifestations du 8 mai répondent donc à une double conjoncture : celle d'un nationalisme actif et celle de la victoire alliée suscitant les espoirs les plus irréalistes. Un rapport de l'administrateur de la commune mixte de Djidjelli raconte que la foule prit les premiers avions français venus la mitrailler pour des appareils américains venus l'aider. Ainsi mis en perspective, à l'aboutissement de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945 n'est plus une explosion soudaine et imprévisible.

En aval, par ses effets, le 8 mai 1945 porte un coup sérieux à l'Algérie française. L'événement déclenche un processus de repli et de radicalisation des communautés : le deuil resserre les liens de ceux qui pleurent leurs morts en attise la haine pour les assassins. Les Européens, comprenant qu'ils ne sont plus en sécurité dans les campagnes de l'est du pays, où ils sont traditionnellement très minoritaires, se regroupent en ville. S'il est vrai que ce mouvement s'inscrit dans la longue durée, les révoltes de mai 1945 ne l'accélèrent pas moins. Ainsi, depuis 1941, les transferts de propriété foncière se faisaient au bénéfice des Algériens, qui, achetant plus qu'ils ne vendaient, récupéraient des terres ; trop marginal pour inverser l'écrasante domination des Européens dans la possession foncière, ce mouvement n'en révèle pas moins leur départ du bled, qui s'est accéléré dans le Constantinois après 1945. Moins de dix ans plus tard, en 1954 la géographie de l'Algérie française révèle un profond déséquilibre : la population est repliée en ville, sur le littoral. C'est pourquoi l'armée en guerre contre le FLN « vise à une reconquête de l'espace algérien et à la mise en place d'un nouvel encadrement, plus serré, des populations ». C'est pourquoi, aussi, vers la fin de la guerre, alors que le phénomène a pris de l'ampleur et que l'indépendance de l'Algérie est négociée, la création de zones réservées aux Français dans le nord du pays, enclaves autonomes donnant sur la Méditerranée, peut être envisagée.

Entre 1945 et 1954, les milices ont été maintenues dans les centres de colonisation du Constantinois. De fait, l'ordre règne difficilement. Les armes circulent.

Le massif des Aurès échappe au contrôle des autorités, mises en difficulté par la bande armée de Grine Belkacem. Ses hommes, au dire d'un stagiaire de l'ENA affecté dans la région, « peuvent du jour au lendemain paralyser gravement la vie administrative et économique du pays et rendre impossible l'action de tous les services ». Dans la région de Souk Ahras, près de la frontière tunisienne, des groupes armés arrêtent les colons sur les routes, inspectent leurs propriétés, interrogent les ouvriers agricoles sur la conduite de leur maître. Ce sont eux les *fellagha*, littéralement les « coupeurs de route ». La localisation privilégiée des attentats du 1er novembre 1954 dans l'Est algérien s'explique par faiblesse de la présence et de l'ordre coloniaux dans la région, bastion traditionnel du nationalisme. A cette date, cependant, ses militants en sont arrivés au stade de l'insurrection.

Commentaire :

L'extrait a fait notre sélection qu'on a estimée proche de l'objectivité de notre travail et ce pour des raisons presque les mêmes des choix précédents. D'abord, l'auteur fait partie de la nouvelle génération d'historiens né après l'indépendance, elle est née en 1969, spécialiste de l'histoire de la justice pendant la guerre d'Algérie⁵⁵. Sylvie Thénault est actuellement directrice de recherche au CNRS (centre national de la recherche scientifique). En fin, pour raison de la date de publication, soixante ans après l'évènement, une distance qui rend facile, à nos yeux, d'être objectif en relatant les faits.

Le texte s'agit d'un sous-chapitre intitulé « la révolte de Sétif », composé de sept paragraphes et dans lequel l'auteur relate un évènement qui a une place importante dans synchronie historique de l'Algérie, il est connu également par sa date, le 8 mai 1945. L'auteur a voulu se référer au lieu de l'évènement pour l'identifier plutôt qu'à la date, cette date est commémorée autrement en France⁵⁶.

Le texte commence par le lieu et la date de l'évènement, un critère primordial en écriture de l'histoire étant qu'on respecte la visée informative. L'évènement ainsi

⁵⁵ Jacques FRÉMEAUX, *Outre-Mers*, T. 93, N° 352-353 (2006), téléchargé le 17/04/2017 depuis URL : http://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2006_num_93_352_4238_t1_0353_0000_2,

⁵⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/8_mai_1945, consulté le 17/04/2017.

introduit s'agit des manifestations célébrant la victoire des alliés, les événements succèdent selon la logique de l'écrivain en donnant des explications, des analyses et des statistiques afin d'accomplir la tâche d'informativité du texte.

Toutefois cette logique reste à critiquée, d'abord, le champ de vision entre l'auteur et le point décrit de l'histoire est bien loin, une bonne soixantaine d'années les sépare, c'est vrai que ça l'éloigne de toute pression directe, sociale soit-elle ou psychologique, or l'affectivité demeure à vérifier.

En réalité, le fait historique de par sa nature passé échappe à l'observation :

« pour étudier une suite causale, il faut pouvoir remonter aux conditions initiales et reproduire l'expérience, comme on le fait en physique. L'historien positiviste voudrait ainsi étudier l'histoire comme on étudie le mouvement d'un objet dans l'espace, or c'est impossible. Il croit ainsi conférer un statut « scientifique » à son travail, parce que ça ressemble à ce que l'on croit être la seule méthode scientifique valable, celle d'une physique limitée aux préjugés déjà réfutés depuis longtemps de Galilée et de Newton, mais cela n'a en vérité rien de scientifique »⁵⁷.

Cependant, l'historienne n'est pas la seule à en parler, beaucoup d'autres historiens ont traité le sujet suivant diverses démarches et méthodes. Ceci nous donne la possibilité de vérifier plutôt de comparer, pour ce faire, il y a deux chemins à suivre, le premier est une étude critique de la démarche adoptée par l'historienne et la deuxième consiste à comparer sa version aux autres d'où une analyse comparative s'impose.

Pour notre part, la diversité des méthodes est toujours une richesse, une petite analyse suffira d'identifier le degré d'implication de l'écrivain dans son texte, autrement dit le degré de l'objectivité, c'est ce qui nous intéresse.

L'historienne débute son récit en évoquant les causes directes des manifestants, quoique, elle a utilisé le mot « interprétée comme » ce qui laisse sous-entendre que les manifestants avaient tort, ils l'ont mal-interprétée. Ceci fait un premier constat sur l'itinéraire⁵⁸ choisi par la spécialiste, itinéraire selon l'expression de Simone MANON, professeur de philosophie :

⁵⁷ Doc. sans références, téléchargé depuis URL : [http : www.elfege.com/histoire.pdf](http://www.elfege.com/histoire.pdf), le 10/04/2017.

⁵⁸ C'est une simple hypothèse à vérifier et qu'on va éclairer à la fin du commentaire.

« les historiens racontent des intrigues, qui sont comme autant d'itinéraires qu'ils tracent à leurs guises à travers le très objectif évènementiel (lequel est divisible à l'infini et n'est composé d'atomes évènementiels) ; aucun historien ne décrit la totalité de ce champ, car un itinéraire doit choisir et ne peut passer par tout ; aucun de ces itinéraires n'est le vrai, n'est l'Histoire. Enfin le champ évènementiel ne comprend pas des sites qu'on irait visiter et qui s'appelleraient évènements : un évènement n'est pas un être, mais un croisement d'itinéraires possibles »⁵⁹.

Dans le même paragraphe, l'auteur évoque l'action du jeune scout Saal Bouzid qui arborait un drapeau algérien, elle l'évoque en intrigue et élément déclencheur qui a provoqué les policiers à intervenir. Le nom (*policiers*) est suivi d'une subordonnée relative (*qui ont reçu l'ordre de s'en saisir*), cette réplique joue un rôle de justificateur de l'action plutôt la réaction et le résultat de cette interaction, selon les termes de l'écrivain (*Les policiers, qui ont reçu l'ordre de s'en saisir, tirent, et la mort de Saal Bouzid transforme la manifestation en affrontement*) ; on constate l'emploi des termes génériques qui est plus au moins dévalorisant, tirer comme acte loin de l'intention de tuer, et la mort comme une action dont on ignore les causes. Ensuite, l'écrivain enchaîne directement l'évènement à l'émeute contre la population européenne ; ici et à l'inverse de l'évènement précédent (*les Européens sont attaqués, tués, leurs corps mutilés*), l'auteur se sert du procédé de la gradation, « *L'emploi de la gradation crée un effet d'intensité, il peut être parfois dramatique...* »⁶⁰. En suivant la relation des évènements, Sylvie Thénault joue sur un autre aspect, l'aspect idéologique, lequel véhicule une certaine subjectivité, ceci dans son choix d'interpréter l'appel au *djihad* en appel à la guerre sainte au nom de Dieu. Une autre interprétation citée dans l'archive numérique du journal *le monde politique* montre la différence :

« De la dénonciation de la misère et de la corruption à la défense de l'islam, tout est mis en œuvre pour mobiliser. « *Le seul môle commun à toutes les couches sociales reste (...) le djihad, compris comme arme de guerre civile plus que religieuse. Ce cri provoque une terreur sacrée qui se mue en énergie guerrière* », écrit l'historienne Annie Rey-Goldzeiguer. La maturité politique n'était pas au rendez-vous chez les ruraux, qui ne suivaient que leurs impulsions»⁶¹.

⁵⁹ Simone Manon, cours de philosophie, URL, <http://www.philolog.fr/la-connaissance-historique-et-ses-difficultes/>. Consulté le, 19/04/2017.

⁶⁰ LE ROBERT & NATHAN VOCABULAIRE, éd. Nathan/VUEF, Italie, 2001. P207.

⁶¹ <https://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/HARBI/12191>, consulté le 20/04/2017.

Il y a aussi que l'historienne, pour qualifier les Algériens et leurs actions, utilise des expressions telles que :

- Hostilité envers la France...
- Mutilation des cadavres...
- Vengeance personnelle ou collective...
- Une contestation provocatrice...

Ces expressions s'inscrivent dans le même itinéraire choisi par la spécialiste.

Bref, au long du reste du texte, l'écrivain passe aux statistiques, autre constat de subjectivité est de sous-estimer ou surestimer les évaluations au profit du camp français, c'est dans le troisième paragraphe qu'elle conclut par une phrase montrant aussi sa subjectivité (*Établir un bilan précis s'est révélé impossible à l'époque même des faits [...] Aujourd'hui encore, les estimations restent incertaines*).

A la fin du texte, l'écrivaine retourne aux (*Européens, comprenant qu'ils ne sont plus en sécurité dans les campagnes de l'est du pays, où ils sont traditionnellement très minoritaires, se regroupent en ville*). Ces mêmes Européens minoritaires qui ont été attaqués, tués et leurs corps mutilés ! Dorénavant, (*la vie des colons n'est plus en sécurité*), à cela, s'ajoute l'emploi de la concession (*d'ailleurs*) et l'adverbe (*difficilement*) à valeur modale, aussi l'appellation des *fellagha*... tous ces indices montre la subjectivité de l'historienne et rend apparent son itinéraire de chercher légitimité et droit de la répression pratiquée par les Français, civils, policiers ou militaires.

L'historienne achève son texte par l'arrivée des militants au stade de l'insurrection, cette arrivée est expliquée, selon elle, par la faiblesse de la présence et de l'ordre coloniaux, une conclusion qui s'ouvre sur un autre chapitre intitulé « *L'insurrection du 1^{er} novembre 1954* ».

Conclusion

générale

Au cours de ce travail, notre démarche a consisté à analyser un échantillon de textes historiques en faisant l'hypothèse qu'en écriture de l'Histoire on est censé être objectif, alors que d'un point de vue philosophique, comme disait Foucault : « il faut que le visage de l'Homme disparaisse pour que se dessinent et s'animent les figures multiples et changeantes de la subjectivité », ceci pour se demander si un historien peut dissimuler sa subjectivité derrière les mots ou plutôt, l'analyse de discours peut-elle dévoiler une subjectivité dans un discours censé être objectif ?

Les textes que nous avons choisis s'inscrivent dans un immense champ d'écriture sur la guerre d'Algérie ; ils appartiennent à des styles différents : une leçon destinée aux écoliers, un article de libre témoignage et un extrait d'un livre d'Histoire. Ils ont été également conçus par des écrivains de différentes générations, de différents sexes et de différentes classes sociales. Cependant, ces différences n'avaient pas un grand impact, ni de traces apparentes sur les textes mais les mots et les expressions avaient leurs traces (de subjectivité) et à des degrés variables.

L'existence de tel ou tel modalisateurs, déictique, verbe ou connecteur nuit à l'objectivité de l'historien, de même, pour les champs sémantiques utilisés, les progressions thématiques, les thèses défendues et les arguments avancés en leur faveur, c'est le cas aussi des présupposés et du système d'énonciation.

D'après toute l'analyse que nous avons abordée, nous pouvons conclure qu'en Histoire, on ne peut parler d'objectivité absolue.

Cette conclusion nous mène à se demander encore plus loin si la subjectivité de l'historien ne nuit-elle pas à la vérité de l'Histoire ?

Annexes

61

BIBLIOTHÈQUE D'ALGER
DÉPÔT LÉGAL

**PETITE
HISTOIRE
DE L'ALGÉRIE**

SUIVIE D'UN

PANTHÉON ALGÉRIEN

à l'usage

DES ÉCOLES PRIMAIRES

PAR H. ANDRIEU

INSTITUTEUR

MILIANA

IMPRIMERIE A. LEGENDRE, ÉDITEUR.

—
1894

L⁸
K
1674.

JANVIER. — 2^e LEÇON.

Canevas. Insulte du Dey d'Alger à la France. — Expédition d'Alger. — Capitulation du Dey.

Domination Française (1830).

RÉSUMÉ.

1. Le *Dey d'Alger* se permit d'insulter notre consul et même de le frapper. Sur son refus de nous accorder la réparation à laquelle nous avons droit, nous lui déclarâmes la guerre.

2. L'*Angleterre*, jalouse, essaya, mais en vain, de nous détourner de notre détermination.

3. *Bourmont* reçut le commandement de l'expédition et *Duperré* le commandement de l'escadre. Notre armée débarqua à *Sidi-Ferruch*, le 14 juin 1830. Nous fûmes vainqueurs à *Staouéli*, et à *Sidi-Kaled*.

4. Après la prise du fort l'*Empereur*, le Dey demanda à négocier. *Bourmont* dicta les termes de la capitulation.

LEÇON.

La France avait toujours eu d'assez bons rapports avec la Turquie depuis François I^{er}, et les pirates respectaient généralement nos navires. Le nouveau

Dey d'Alger, Hussein, était prévenu contre notre consul, M. Deval ; un jour il s'oublia même jusqu'à le frapper avec son chasse-mouches. Il fallait une réparation que le Dey refusa. M. Deval fut rappelé en France et la guerre déclarée. En juillet 1829, notre gouvernement essaya encore des moyens de conciliation ; tout fut inutile.

Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, proposait à la France de venger l'affront qui lui avait été fait ; la France, heureusement, voulut se venger elle-même.

L'Angleterre, jalouse, essaya de nous détourner de cette détermination ; elle n'y réussit pas.

Bourmont reçut le commandement de l'expédition, et l'amiral Duperré, le commandement de l'escadre. Bien des personnes doutaient du succès de l'entreprise.

Le 25 mai, notre flotte sortit de la rade de Toulon. On mit en route cent vaisseaux de l'État et plus de cinq cents navires de commerce. Le 31 mai, on apercevait la côte barbaresque, mais une tempête s'éleva et la flotte rebroussa chemin pour aller s'abriter à Palma. Le 12 juin, on put reprendre la mer et le 14, à deux heures et demie du matin, le débarquement commença à Sidi-Ferruch.

Les Arabes ne tardèrent pas à se grouper sur les collines voisines. Ils venaient au galop décharger leurs fusils sur nos soldats et repartaient de toute la vitesse de leurs chevaux. Les batteries turques furent prises et les ennemis chassés de leurs positions. Une grosse tempête se déchaîna le 16 juin ; notre flotte fut bien éprouvée ; nous perdîmes une partie de notre matériel et beaucoup de vivres. Pendant ce temps, les ennemis formaient leur camp à Staouëli.

Le 19, à la pointe du jour, nos avant-postes furent attaqués. La bataille devint très vive, mais les Turcs et les Arabes furent complètement battus.

Un nouveau combat eu lieu le 24 juin ; ce fut celui de Sidi-Kaled. Enfin, le 4 juillet, nos batteries attaquèrent le fort l'Empereur. Les Turcs se défendirent avec un courage admirable, mais en quatre heures nos canons réduisirent le fort au silence. Se voyant perdus, les Turcs mirent le feu aux poudres. L'explosion fut terrible et les matières projetées obscurcirent le ciel.

Le secrétaire du Dey vint proposer des négociations. L'interprète, Brascewitz, se chargea d'aller expliquer à Hussein les termes de la capitulation. On conservait aux Turcs leurs richesses particulières, mais on les chassait d'Alger. Le lendemain, les ratifications furent envoyées à Bourmont.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelle fut la cause de l'expédition d'Alger ?
 2. Quelle fut la puissance qui essaya d'empêcher cette expédition ?
 3. Quel fut le point de la côte choisi pour le débarquement ?
 4. A quel moment le Dey d'Alger se déclara-t-il vaincu ?
-

ALBERT CAMUS

ACTUELLES III

chroniques algériennes
1939-1958

nrf

GALLIMARD

ALGÉRIE 1958

À l'intention de ceux qui me demandent encore quel est l'avenir qu'on peut souhaiter à l'Algérie. J'ai tenté de rédiger, avec le minimum de phrases et en restant au plus près de la réalité algérienne, un bref mémoire.

[Si] la revendication arabe, telle qu'elle s'exprime aujourd'hui, était entièrement légitime, il est probable que l'Algérie serait, à l'heure actuelle, autonome, avec le consentement de l'opinion française. [Si] cette opinion, bon gré mal gré, accepte pourtant la guerre et, même dans ses secteurs communistes ou communistes, se borne à des protestations platoniques, c'est, parmi d'autres raisons, parce que la revendication arabe reste équivoque. Cette ambiguïté, et les réactions confuses qu'elle suscite chez nos gouvernements et dans le pays, explique l'ambiguïté de la réaction française, les omissions, et les incertitudes dont elle se couvre. La première chose à faire est de mettre de la clarté dans cette revendication pour essayer de définir clairement la réponse qu'il convient de lui faire.

A. Ce qu'il y a de légitime dans la revendication arabe.

Elle a raison, et tous les Français le savent, de dé-

noncer et de refuser :

- 1) Le colonialisme et ses abus, qui sont d'institution.
- 2) Le mensonge répété de l'assimilation toujours proposée, jamais réalisée, mensonge qui a compromis toute évolution à partir de l'institution colonialiste. Les élections truquées de 1948 en particulier ont à la fois illustré le mensonge et découragé définitivement le peuple arabe. Jusqu'à cette date les Arabes voulaient tous être français. À partir de cette date, une grande partie d'entre eux n'a plus voulu l'être.
- 3) L'injustice évidente de la répartition agraire et de la distribution du revenu (sous-proletariat). Ces injustices se trouvant d'ailleurs irrémédiablement aggravées par une démographie galopante.
- 4) La souffrance psychologique : amertume souvent méprisante ou dédaigneuse de beaucoup de Français, développement chez les Arabes (par une série de mesures stupides) du complexe d'humiliation qui est au centre du drame actuel.

Les événements de 1945 auraient dû être un signal d'alerte : l'impressionnante répression du Constantinois a accentué au contraire le mouvement anti-français. Les autorités françaises ont estimé que cette répression mettait un point final à la rébellion. En fait, ils lui donnaient un signal de départ.

Il est hors de doute que la revendication arabe, sur tous ces points qui ont, en partie, résumé la condition historique des Arabes d'Algérie, jusqu'en 1948,

est parfaitement légitime. L'injustice dont le peuple arabe a souffert est liée au colonialisme lui-même, à son histoire et à sa gestion. Le pouvoir central français n'a jamais été en état de faire régner totalement la loi française dans ses colonies. Il est hors de doute enfin qu'une réparation éclatante doit être faite au peuple algérien, qui lui restitue en même temps la dignité et la justice.

B. Ce qu'il y a d'illégitime dans la revendication arabe :

Le désir de retrouver une vie digne et libre, la perte totale de confiance dans toute solution politique garantie par la France, le romantisme aussi, propre à des insurgés très jeunes et sans culture politique, ont conduit certains combattants et leur état-major à réclamer l'indépendance nationale. Si bien disposé qu'on soit envers la revendication arabe, on doit cependant reconnaître qu'en ce qui concerne l'Algérie, l'indépendance nationale est une formule purement passiviste. Il n'y a jamais eu encore de nation algérienne. Les Juifs, les Turcs, les Grecs, les Italiens, les Berbères, auraient aussi de droit à réclamer la direction de cette nation virtuelle. Actuellement, les Arabes ne forment pas à eux seuls toute l'Algérie. L'importance et l'ancienneté du peuplement français, en particulier, suffisent à créer un problème qui ne peut se comparer à rien dans l'histoire. Les Français d'Algérie sont, eux aussi, et au sens fort du terme, des indigènes. Il faut ajouter qu'une Algérie purement arabe ne pourrait accéder à l'indépendance écono-

BOB

mique sans laquelle l'indépendance politique n'est qu'un leurre. Si insuffisant que soit l'effort français, il est d'une telle envergure qu'aucun pays, à l'heure actuelle, ne consentirait à le prendre en charge. Je renvoie pour cette question et les problèmes qu'elle soulève, à l'admirable livre de Germaine Tillon¹.

Les Arabes peuvent du moins se réclamer de leur appartenance non à une nation², mais à une sorte d'empire, musulman, spirituel ou temporel. Spirituellement cet empire existe, son ciment et sa doctrine étant l'Islam. Mais il existe aussi un empire chrétien, au moins aussi important, qu'il n'est pas question de faire rentrer comme tel dans l'histoire temporelle. Pour le moment, l'empire arabe n'existe pas historiquement, sinon dans les écrits du colonel Nasser, et il ne pourrait se réaliser que par des bouleversements mondiaux qui signifieraient la troisième guerre mondiale à brève échéance. Il faut considérer la revendication de l'indépendance nationale algérienne en partie comme une des manifestations de ce nouvel impérialisme arabe, dont l'Égypte, présumant de ses forces, prétend prendre la tête, et que, pour le moment, la Russie utilise à des fins de stratégie anti-occidentale. Que cette revendication soit irréaliste n'empêche pas, bien au contraire, son utilisation stratégique.

¹Algérie 1957. Éditions de Minuit.

²La « nation » syrienne, à peine sortie du protectorat français, est allée se fondre, comme sucre dans l'eau, dans la république arabe de Nasser.

La stratégie russe qu'on peut lire sur toutes les cartes du globe consiste à réclamer le statu quo en Europe, c'est-à-dire la reconnaissance de son propre système colonial et à mettre en mouvement le Moyen-Orient et l'Afrique pour encercler l'Europe par le sud. Le bonheur et la liberté des peuples arabes ont peu de chose à voir dans cette affaire. Il suffit de penser à la décimation des Tchetchènes ou des Tatars de Crimée, ou à la destruction de la culture arabe dans les provinces anciennement musulmanes du Daghestan. La Russie se sert simplement de ces rêves d'empire pour servir ses propres desseins. On doit attribuer, en tout cas, à cette revendication nationaliste et impérialiste, qui sera peccata minuta, les aspects inacceptables de la rébellion arabe, et principalement le meurtre systématique des civils français et des civils arabes tués sans discrimination, et pour leur seule qualité de Français, ou d'amis des Français.

Nous nous trouvons donc devant une revendication ambiguë, que nous pouvons approuver dans sa source et dans quelques-unes de ses formulations, mais que nous ne pouvons accepter d'aucune manière dans certains de ses développements. L'erreur du gouvernement français depuis le début des événements a été de ne jamais rien distinguer, et par conséquent de ne jamais parler nettement, ce qui autorisait tous les scepticismes et toutes les surenchères dans les masses arabes. Le résultat a été de renforcer de part et d'autre les factions extrémistes et nationalistes.

La seule chance de faire avancer le problème est donc, aujourd'hui comme hier, le choix d'un langage net. Si les éléments du problème sont :

- 1) La réparation qui doit être faite à huit millions d'Arabes qui ont vécu jusqu'à aujourd'hui sous une forme particulière d'oppression ;
- 2) Le droit à l'existence, et à l'existence dans leur patrie, de 1 200 000 autochtones français, qu'il n'est pas question de remettre à la discrétion de chefs militaires fanatiques ;
- 3) Les intérêts stratégiques qui conditionnent la liberté de l'Occident ;

Le gouvernement français doit faire savoir nettement :

- 1) Qu'il est disposé à rendre toute la justice au peuple arabe d'Algérie, et à le libérer du système colonial ;
- 2) Qu'il ne cédera rien sur les droits des Français d'Algérie ;
- 3) Qu'il ne peut accepter que la justice qu'il consentira à rendre signifie pour la nation française le prélude d'une sorte de mort historique et, pour l'Occident, le risque d'un encerclement qui aboutirait à la kadarisation de l'Europe et à l'isolement de l'Amérique. On peut donc imaginer une déclaration solennelle, s'adressant exclusivement au peuple arabe et à ses représentants (on remarquera que depuis le début des événements, aucun chef de gouvernement français, ni aucun gouverneur, ne s'est adressé directement au peuple arabe) et proclamant :

1) Que l'ère du colonialisme est terminée que la France, sans se croire plus pécheresse que les autres nations qui se sont formées et ont grandi dans l'histoire, reconnaît ses erreurs passées et présentes et se déclare disposée à les réparer ;

2) Qu'elle refuse cependant d'obéir à la violence, surtout sous les formes qu'elle prend aujourd'hui en Algérie ; qu'elle refuse, en particulier, de servir le rêve de l'empire, arabe à ses propres dépens, aux dépens du peuple européen d'Algérie, et, finalement, aux dépens de la paix du monde ;

3) Qu'elle propose donc un régime de libre association où chaque Arabe, sur la base du plan Lauriol, trouvera réellement les privilèges d'un citoyen libre. Bien entendu, les difficultés commencent alors. Mais, en tout cas, elles ne risquent guère d'être résolues si cette déclaration préalable n'est pas faite solennellement et dirigée, il faut le répéter, vers le peuple arabe par tous les moyens de diffusion dont une grande nation peut disposer. Cette déclaration serait sans doute entendue par les masses arabes, aujourd'hui lassées et désorientées, et d'autre part, rassurerait une grande partie des Français d'Algérie, en les empêchant de pratiquer une opposition aveugle aux réformes de structure qui sont indispensables.

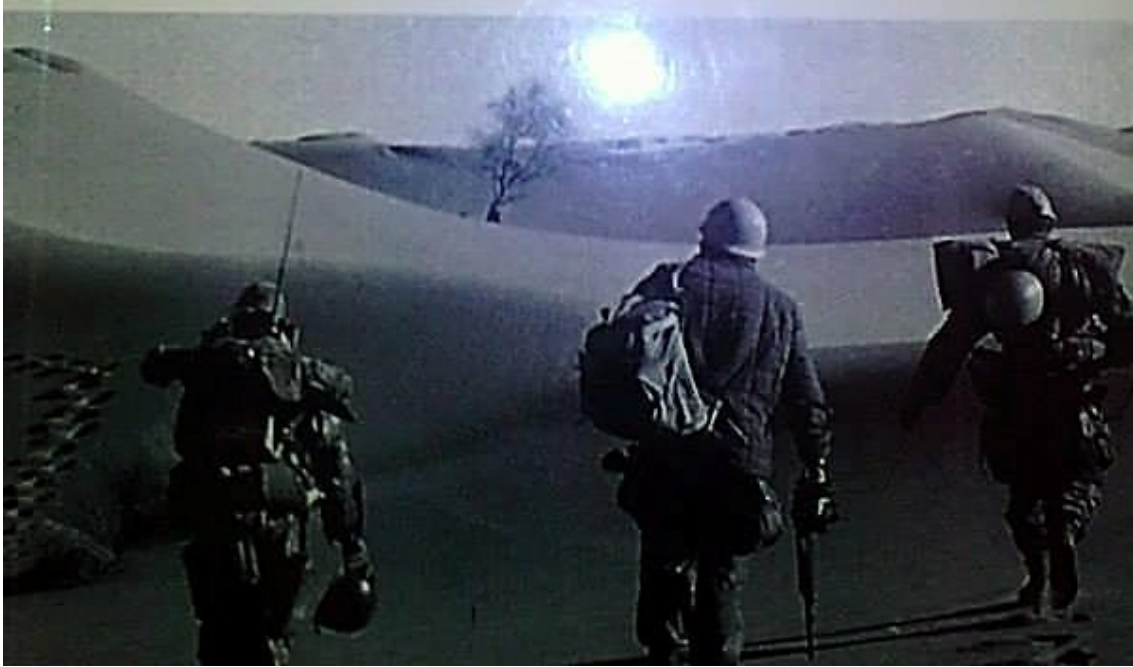
Reste à définir la solution qui pourrait être offerte à la discussion.

Voir plus loin.

g. 1007

Sylvie Thénault

HISTOIRE DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE



Ce n'est qu'au terme de cette séquence révolutionnaire que le conflit atteint un point de non-retour. En dix ans, l'Algérie est passée de la révolte à la guerre pour l'indépendance.

LA RÉVOLTE DE SÉTIF

À Sétif, le 8 mai 1945, plusieurs milliers de manifestants s'associent à la célébration de la victoire alliée, interprétée comme celle de la liberté. De fil en aiguille, les slogans relient la

1. Proclamation intégralement reproduite par Mohamed Harbi dans *Les Archives de la révolution algérienne*, Jeune Afrique, 1981, p. 101-103.

2. Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN*, op. cit., p. 275.

victoire aux mots d'ordre nationalistes : « Vive la charte de l'Atlantique », « À bas le colonialisme », « Vive l'Algérie libre et indépendante ». Un jeune scout, Saal Bouzid, arbore un drapeau algérien reproduisant l'emblème de l'Étoile nord-africaine : vert, blanc, rouge, comme aujourd'hui. Les policiers, qui ont reçu l'ordre de s'en saisir, tirent, et la mort de Saal Bouzid transforme la manifestation en affrontement, puis en émeute contre la population européenne ¹. Au fur et à mesure que la nouvelle se répand dans les environs, des gardes forestiers, des Européens vivant dans des maisons isolées ou dans des centres de colonisation sont attaqués, tués, leurs corps mutilés. Appelant à « la guerre sainte au nom de Dieu », *et djihad fisabil Allah*, et à l'indépendance, *houria*, les paysans se révoltent de façon spontanée et désordonnée, mus par l'hostilité envers la France et par les frustrations engrangées sourdement depuis des années. La mutilation des cadavres, « acte lucide », mais pratiqué sans ordre, exprime « la volonté de rendre publique une vengeance personnelle, ou collective ² ».

Ailleurs dans le nord du Constantinois, autour de Sétif et de Guelma, les manifestations, les révoltes et leur répression ont aussi fait des victimes, les mêmes causes produisant les mêmes effets. L'interdiction des emblèmes nationalistes est à l'origine de l'engrenage des violences. Brandis publiquement, ils sont plus qu'une contestation provocatrice de la souveraineté française ; ils manifestent l'existence d'une alternative à la situation coloniale : celle de la nation algérienne. Des témoins algériens racontent d'ailleurs que c'était la première fois qu'ils voyaient leur drapeau ³.

Les nationalistes n'ont pas appelé au soulèvement et se sont gardés de l'encourager, en raison de l'ampleur de la répression. À Guelma, l'action des milices, autorisées par le sous-préfet

1. Voir le récit détaillé de Boucif Mekhaled, *Chroniques d'un massacre. 8 mai 1945. Sétif, Guelma, Kherrata, Syros*/Au nom de la mémoire, 1995.

2. Jean-Louis Planche, « La répression civile du soulèvement nord-constantinois », *La Guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises*, actes du colloque en l'honneur de Charles-Robert Ageron, SFHOM, 2000, p. 118.

3. Boucif Mekhaled, *op. cit.*, p. 137.

André Achary, décuple les exécutions sommaires, qui se comptent par centaines. Sous la conduite du général Duval, l'armée ratisse les villages, l'aviation mitraille la région, bombarde le bidj. Le déséquilibre du bilan reflète celui de l'affrontement : le soulèvement fait une centaine de victimes, quatre-vingt-six civils et seize militaires, dont deux prisonniers de guerre italiens employés dans les champs et en forêt. Du côté algérien, une fois écartées les évaluations largement sous-estimées ou suresstimées qui vont de mille cinq cents à quarante-cinq mille morts, surant les déclarations respectives du ministre de l'Intérieur français et des nationalistes, le bilan se situerait dans une fourchette de quinze à vingt mille victimes¹. Le caractère massif de la répression explique cette imprécision. Il rend très aléatoire, en effet, le décompte des morts, sans compter que des corps ont été enterrés ou détruits : au sud de Guelma, par exemple, « à la fin mai, de nombreux cadavres furent déterrés et brûlés dans les fours à chaux de M.L., pour être dérobés aux enquêteurs venus d'Alger² ». Établir un bilan précis s'est révélé impossible à l'époque même des faits, y compris pour les autorités, comme le commissaire Bergé chargé par le gouverneur général Yves Chataigneau de rédiger un rapport sur la répression. Aujourd'hui encore, les estimations restent incertaines.

L'événement du 8 mai 1945 a été rattaché, *a posteriori*, à la chronologie de la guerre d'indépendance, comme un événement précurseur. Pourtant, en amont, il s'inscrit dans la droite ligne d'une agitation nationaliste consécutive à l'essor et à la déception des revendications suscitées par la Seconde Guerre mondiale. La défaite de la France en 1940, en effet, a anéanti le prestige de la puissance coloniale, et les principes défendus par les Américains ont encouragé la contestation de la colonisation : ces derniers diffusaient massivement, en Algérie, le texte de la Charte de l'Atlantique dont le point 3 reconnaît le droit des peuples à

1. *Ibid.*, p. 204-209.

2. Jean-Pierre Peyroussin, « Rétablir et maintenir l'ordre colonial : la police française et les Algériens en Algérie française de 1945 à 1962 », *La Guerre d'Algérie, 1954-2004*, op. cit., p. 108-109. Le propriétaire du four à chaux est décapé par ses militaires.

choisir leur gouvernement et condamne toute souveraineté imposée par la force³. Ferhat Abbas a ainsi rédigé son *Manifeste* pour profiter d'une conjoncture qu'il pensait opportune, en comptant sur le soutien de l'envoyé de Roosevelt à Alger, Robert Murphy. Déçu, il a créé, une semaine après l'ordonnance du 7 mars 1944, un mouvement revendicatif : les Amis du manifeste et de la liberté (AML). Héritiers d'un courant modéré, les AML ont localement recruté parmi les indépendantistes.

→ En effet l'Étoile nord-africaine, dissoute en 1937, s'est reformée sous l'appellation de Parti du peuple algérien (PPA). Or, en 1944-1945, les militants du PPA ont investi les cellules des AML qu'ils utilisent comme un outil de propagande et de mobilisation. En réaction à la déportation de Messali Hadj, leur leader, à Brazzaville, en avril 1945, ils ont déclenché une série de protestations et décidé de manifester à l'occasion du 1^{er} mai. Ce jour-là, dans dix-huit villes d'Algérie, d'importants cortèges ont défilé, se heurtant parfois aux forces de l'ordre. Il y a, déjà, des morts : un à Oran et deux à Alger. Entre le 3 et le 6 mai, les autorités ont multiplié les arrestations au sein des AML, et le 8 mai la libération de Messali Hadj figure parmi les slogans⁴. Les manifestations du 8 mai répondent donc à une double conjoncture : celle d'un nationalisme actif et celle de la victoire alliée, suscitant les espoirs les plus irréalisables. Un rapport de l'administrateur de la commune mixte de Djidjelli raconte que la foule prit les premiers avions français venus la mitrailler pour des appareils américains venus l'aider⁵. Ainsi mis en perspective, à l'aboutissement de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945 n'est plus une explosion soudaine et imprévisible.

↙ En aval, par ses effets, le 8 mai 1945 porte un coup sérieux à l'Algérie française. L'événement déclenche un processus de repli et de radicalisation des communautés : le deuil resserre les liens de ceux qui pleurent leurs morts et attise la haine pour les

1. Samya El Machou, *Les États-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance, 1945-1962*, L'Harmattan, 1996, p. 10.

2. Charles-Robert Agem, « Mai 1945 en Algérie. Essai de mémoire et histoire », *Mémoires pour l'histoire de notre temps*, n° 39(40), juillet-décembre 1995, p. 52-56.

3. Jean-Louis Planche, op. cit., p. 119.

continué

assassins. Les Européens, comprenant qu'ils ne sont plus en sécurité dans les campagnes de l'est du pays, où ils sont traditionnellement très minoritaires, se regroupent en ville. S'il est vrai que ce mouvement s'inscrit dans la longue durée, les révoltes de mai 1945 ne l'accélèrent pas moins. Ainsi, depuis 1941, les transferts de propriété foncière se faisaient au bénéfice des Algériens, qui, achetant plus qu'ils ne vendaient, récupéraient des terres : trop marginal pour inverser l'écrasante domination des Européens dans la possession foncière, ce mouvement n'en révèle pas moins leur départ du *bled*, qui s'est accéléré dans le Constantinois après 1945. Moins de dix ans plus tard, en 1954, la géographie de l'Algérie française révèle un profond déséquilibre : la population est repliée en ville, sur le littoral¹. C'est pourquoi l'armée en guerre contre le FLN « vise à une renaissance de l'espace algérien et à la mise en place d'un nouvel encadrement, plus serré, des populations² ». C'est pourquoi, aussi, vers la fin de la guerre, alors que le phénomène a pris de l'ampleur et que l'indépendance de l'Algérie est négociée, la création de zones réservées aux Français dans le nord du pays, enclaves autonomes donnant sur la Méditerranée, peut être envisagée.

Entre 1945 et 1954, les milices ont été maintenues dans les centres de colonisation du Constantinois³. De fait, l'ordre règne difficilement. Les armes circulent. Le massif des Aurès échappe au contrôle des autorités, mises en difficulté par la bande armée de Grine Belkacem. Ses hommes, au dire d'un stagiaire de l'ENA affecté dans la région, « peuvent du jour au lendemain paralyser gravement la vie administrative et économique du pays et rendre impossible l'action de tous les services⁴ ». Dans la région de Souk Ahras, près de la frontière tunisienne, des groupes armés arrêtent les colons sur les routes, inspectent leurs propriétés, interrogent les ouvriers agricoles sur la conduite de

1. Daniel Lefeuvre, « Les trois replis de l'Algérie française », *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, op. cit., p. 56-72.

2. *Ibid.*, p. 57.

3. Jean-Pierre Peyravalon, op. cit., p. 112.

4. *Ibid.*, p. 114.

leur maître. Ce sont eux les *fellagha*, littéralement les « coupeurs de route ». La localisation privilégiée des attentats du 1^{er} novembre 1954 dans l'Est algérien s'explique par la faiblesse de la présence et de l'ordre coloniaux dans la région, bastion traditionnel du nationalisme. À cette date, cependant, ses militants en sont arrivés au stade de l'insurrection.

L'INSURRECTION DU 1^{er} NOVEMBRE 1954

Bibliographie

&

Webographie

Bibliographie :

- ✓ Abdelkader Djeghloul, « *de Hamdan Khoudja à Kateb Yacine, Pour un regard national !, Essais algériens d'histoire sociale et culturelle* », éd. Dar El Gharb, Oran, 2009.
- ✓ Abdennour Nouiri, « *Réussir mon mémoire* », éd. ANEP, Algérie, 2012.
- ✓ Albert Camus, « *Chroniques algériennes* », éd. TALANTIKIT, Bejaïa, 2016. P5
- ✓ C. de Ligny – M. Rousselot, « *La littérature française* », éd. NATHAN, Paris, 1998.
- ✓ Henri Andrieu, « *Petite Histoire de l'Algérie, suivie d'un Panthéon algérien, à l'usage des écoles primaires* », éd. MILIANA imprimerie A. Legendre, 1894. (disponible sur = <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1661119?rk=21459;2>)
- ✓ Jean-Marie Essono, « *précis de linguistique générale* », éd. L'Harmattan, 1988.
- ✓ LE ROBERT & NATHAN CONJUGAION, éd. Nathan/VUEF, Italie, 2001.
- ✓ LE ROBERT & NATHAN VOCABULAIRE, éd. Nathan/VUEF, Italie, 2001.
- ✓ Sylvie Thénault, « *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne* », éd. El Maarifa, Alger, 2010.

Webographie :

- ✓ Arlette Farge, « *Penser et définir l'événement en histoire* », *Terrain* [En ligne], 38 | mars 2002, mis en ligne le 06 mars 2007, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://terrain.revues.org/1929> ; DOI : 10.4000/terrain.1929.
- ✓ Belisaire, « *Le discours historique* », cours mis en ligne le, 25/09/2009 sur URL=<http://www.philisto.fr/cours-13-le-discours-historique.html>]Le discours.
- ✓ Christelle Rouet-Delarue, « *Analyse linguistique du discours historien : des sources au genre Historique ?* », thèse de doctorat en linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014. URL: <http://www.theses.fr/2014BOR30004>.
- ✓ Christiane Chaulet Achour, « *Albert Camus face à la question algérienne* », 28/08/2013, <http://ldh-toulon.net/Albert-Camus-face-a-la-question.html>

- ✓ Dominique Maingueneau, « *Énonciation et analyse du discours* », URL : <http://corela.revues.org/4446>.
- ✓ Dominique Maingueneau, « *Que cherchent les analystes du discours ?* », URL=<https://aad.revues.org/1354><https://aad.revues.org/1354>.
- ✓ François Simiand, « *Introduction aux études historiques* » (1898). Une édition électronique réalisée et publiée sur : classiques.uqac.ca/classiques/, 2002.
- ✓ [http : www.elfege.com/histoire.pdf](http://www.elfege.com/histoire.pdf)
- ✓ <http://books.openedition.org/pur/35841>.
- ✓ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/domination/fr-fr/>
- ✓ <http://seer-train-abc-bb-lbb.wifeo.com/le-projet-evenementiel-.php>
- ✓ http://www.lemondopolitique.fr/cours/libertespubliques/libertes/liberte_expression.htm
- ✓ <http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/l-histoire-est-elle-une-science-12522.html>
- ✓ <http://www.maxicours.com/soutien-scolaire/philosophie/terminale-l/11200.html>
- ✓ https://fr.wikipedia.org/wiki/8_mai_1945
- ✓ <https://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/HARBI/12191>
- ✓ Jacques FRÉMEAUX, *Outre-Mers*, T. 93, N° 352-353 (2006) sur URL :http://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2006_num_93_352_4238_t1_0353_0000_2
- ✓ Johann Michel , « *L'histoire comme science herméneutique* », téléchargé depuis URL, <http://www.cofss.hypotheses.org/.../Johann-Michel-Lhistoire-comme-science-herméneutique.pdf>
- ✓ Louis HALPHEN, « *Introduction à l'histoire* », 1946 ,version numérique sur URL=[http : //www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)
- ✓ Normand Ariane, « *Proposition pour l'induction en analyse du Discours* », *Approches inductives*11 (2014), URL=<http://www.erudit.org/en/journals/approchesind/2014-v1-n1.../1025744ar.pdf>
- ✓ Pomian Krzysztof. « *L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire* ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 30^eannée, N. 5, 1975. pp. 935

- ✓ Righi Nicolas, « *L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des " Annales " »*, *Le Philosophoire*, 1/2003 (n° 19), p. 155-174. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2003-1-page-155.htm>
- ✓ Rousseau, « *L'Émile* », 1762. Sur URL= <http://www.philo52.com/articles.php?pg=40>
- ✓ Simone Manon, cours de philosophie, URL, <http://www.philolog.fr/la-connaissance-historique-et-ses-difficultes/>
- ✓ Valérie DURAND, « *l'interprétation musicale dans un corpus de presse : une analyse linguistique et textuelle* », thèse de doctorat soutenu à Univ. ParisIV. 2009.

المخلص:

في غياب الملاحظة المباشرة في التاريخ، يجب على المؤرخ أن يثبت مصداقية وموضوعية، فيبعد خطابه عن كل تحليل يهدف ذاتيته. هذا العمل يقترح تحليل بعض النصوص السردية لأحداث ميّزت تاريخ الجزائر المحتلة. الأول منشور عام 1894، الثاني عام 1958 والثالث عام 2005.

الكلمات المفتاحية:

التاريخ، الحدث التاريخي، الحقيقة التاريخية، المادة التاريخية، الذاكرة، الكتابة، العقلانية، الموضوعية، تحليل الخطاب، تحليل نصي، الإعلامية، دلالات الذاتية، الذاتية.

Résumé :

En absence de l'observation directe, en Histoire, l'historien doit faire preuve de crédibilité et d'objectivité. Alors, son discours doit s'échapper à toute analyse ayant pour objectif sa subjectivité. Ce travail se propose d'analyser quelques textes relatant des événements qui ont marqué l'histoire de l'Algérie colonisée. Un premier publié en 1894, un deuxième en 1958 et un troisième en 2005.

Mots-clés :

Histoire, fait historique, événement, objet de l'Histoire, mémoire, écriture, rationalité, objectivité, analyse de discours, analyse textuelle, énonciation, modalisateurs, subjectivité.